iidd

Bulletin des Négociations de la Terre

CDD-12 FINAL

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

En Ligne sur http://www.iisd.ca/csd/csd12/

Vol. 5 No. 211 *Publie par l'Institut International du Developpement Durable (IIDD)* *Lundi 3 mai 2004*

RESUME DE LA DOUZIEME SESSION DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE: 14-30 AVRIL 2004

La douzième session de la Commission du Développement Durable (CDD-12) s'est déroulée du 14 au 30 avril 2004, au siège des Nations Unies à New York. Les trois premiers jours de la CDD-12 (14-16 avril) ont servi de réunion préparatoire de la Réunion Internationale sur l'Evaluation Décennale du Programme d'Action pour le Développement Durable des Petits Etats Insulaires en Développement. Les deux semaines qui ont suivi (19-30 avril) ont été consacrées à la Session Evaluative de la CDD-12, première session tenue dans le cadre du nouveau programme de travail pluriannuel de la Commission, adopté à la CDD-11.

La CDD-12 a entrepris une évaluation des progrès accomplis dans la mise en application du Plan d'Action 21, du Programme de la Suite de la Mise en Œuvre du Plan d'Action 21 et du Plan de Mise en Application de Johannesburg, se focalisant sur la détermination: des contraintes et des obstacles rencontrés, des réussites vécues et des leçons apprises dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains, l'ensemble thématique retenu pour la CDD-12 et pour le Cycle de mise en application de la CDD-13. La Commission a également entendu les rapports des Commissions régionales des Nations Unies, concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre, et les rapports des Principaux Groupes concernant la contribution qu'ils ont apportée dans la mise en œuvre. Une réunion de haut niveau, à laquelle ont pris part plus d'une centaine de ministres et à laquelle s'est adressé le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, s'est tenue du 28 au 30 avril. Elle a englobé des exposés, des débats interactifs et des déclarations ministérielles. Tout le long de la session, les délégués ont assisté aussi à une Foire aux Partenariats et à des cours d'un Centre d'Apprentissage.

A la fin de la CDD-12, la Commission a adopté le procès-verbal de la session, qui englobait un Résumé du Président, non négocié.

Le verdict unanime est que la CDD-12 a été une réussite: elle a produit un tableau clair des progrès accomplis dans la mise en œuvre et des actions nécessaires à l'accélération des réalisations; elle a fourni, aux ministres, l'opportunité d'examiner les progrès accomplis et d'identifier les défis à relever, les contraintes et les obstacles à aplanir, sans avoir besoin de se battre sur les formulations; et elle a réaffirmé l'engagement politique en faveur de la concrétisation des buts ultimes et des objectifs intermédiaires approuvés à l'échelle internationale, en faveur de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains.

BREF HISTORIQUE DE LA CDD

La CDD a émergé du Plan d'action 21, le programme d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue en juin 1992. Le Plan d'action 21 a appelé à la création de la CDD pour assurer un suivi efficace de la CNUED, améliorer la coopération internationale et examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action 21, aux échelons local, national, régional et international. En 1992, la 47ème session de l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU) a établi, dans sa résolution 47/191, les attributions de la CDD et sa composition, les lignes directrices encadrant la participation des principaux groupes sociaux, l'organisation des travaux de la CDD, ses liens avec divers organes des Nations Unies, et les arrangements relatifs au Secrétariat. La CDD a tenu sa première session de fond en juin 1993 et a continué, depuis, à se réunir sur une base annuelle.

LA SE/AGNU-19: En juin 1997, cinq ans après la CNUED, la 19ème session extraordinaire de l'assemblée générale (SE/AGNU-19), connue également sous le nom de "Rio+5," s'est tenue pour l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action 21. Les négociations ont produit le Programme de la suite de la mise en œuvre du Plan d'action 21. Parmi les décisions adoptées à la SE/AGNU-19, celle portant sur un programme de travail quinquennal de la CDD, et déterminant les thèmes sectoriels, intersectoriels, le secteur économique/les Principaux Groupes des quatre sessions suivantes de la CDD.

L'AGNU-55: Le 20 décembre 2000, l'assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a adopté la résolution 55/199 concernant l'évaluation décennale des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats de la CNUED. Dans cette résolution, l'Assemblée Générale a décidé d'organiser l'évaluation décennale de la

DANS CE NUMERO

Bref Historique de la CDD 1

Compte Rendu de la Réunion de la CDD-12 2
- La Plénière d'Ouverture de la Session Evaluative 3
- L'Ensemble Thématique du Cycle 2004-2005 3
- Le Segment de Haut Niveau 5
- La Plénière de Clôture. 11
- Résumé du Président. 11

Brève Analyse de la CDD-12 11

A Suivre d'Ici la CDD-13 13

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé Catherine Ganzleben, Ph.D.; Prisna Nuengsigkapian; Richard Sherman; et Andrey Vavilov, Ph.D.. Edition numérique: Leila Mead. Version française: Mongi Gadhoum <mongi@iisd.org>. Direction d'équipe: Prisna Nuengsigkapian <prisna@iisd.org>. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IISD: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales, du département d'Etat américain); le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI); l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL); le Royaume-Uni (à travers le DFID); le ministère danois des affaires étrangères; le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)); et le ministère néerlandais des affaires étrangères. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2004, par: le PNUE; le gouvernement australien; le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux; les ministères suédois de l'environnement et des affaires étrangères; le ministère norvégien des affaires étrangères; Swan International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). Un financement particulier à la couverture de cette réunion, a été fourni par le ministère norvégien de l'environnement. La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-212-644-0217 ou 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.

CNUED, en 2002, en vue de revigorer l'engagement international en faveur du développement durable. L'assemblée générale a accepté l'offre de l'Afrique du Sud d'accueillir l'événement, baptisé Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD). La résolution stipule, entre autres, que la CDD-10 siègera en tant que Comité Préparatoire (PrepCom), de composition non limitée, du Sommet.

SMDD: Le Sommet Mondial pour le Développement Durable s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud, mettant en présence plus de 21000 participants issus de 191 gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé, de la société civile et de la communauté scientifique. Le Sommet a adopté deux principaux documents: le Plan de mise en application de Johannesburg (PMAJ) et la Déclaration de Johannesburg concernant le Développement Durable. Plus de 200 initiatives de partenariats et autres, non négociées, pour le développement durable, axées sur la mise en œuvre du Plan d'action 21, ont été également lancées au cours du Sommet, complémentant les engagements acceptés par les gouvernements à travers le processus intergouvernemental.

Le PMAJ est un cadre d'action conçu pour la concrétisation des engagements de la CNUED et englobant un certain nombre de nouveaux engagements. Il renferme des chapitres sur l'éradication de la pauvreté, les modes de consommation et de production, la base des ressources naturelles, la mondialisation, la santé, les petits Etats insulaires en développement, l'initiative africaine et autres initiatives régionales, les moyens d'exécution, et le cadre institutionnel. Le Chapitre XI consacré au Cadre Institutionnel du Développement Durable renferme une section décrivant le rôle et la fonction de la CDD. Le rôle de la CDD y est appelé à être amélioré et il y est stipulé que la Commission devrait, entre autres: procéder à l'évaluation des progrès accomplis et promouvoir la suite de la mise en œuvre du Plan d'action 21; traiter les nouveaux défis posés et les nouvelles opportunités offertes; et se focaliser sur les actions ayant trait à la mise en application de l'Agenda 21, limitant les négociations à une session tous les deux ans. Il donne en outre à la Commission des orientations concernant son rôle dans la facilitation de la mise en œuvre et dans le traitement des modalités pratiques de son programme de travail à la CDD-11.

L'AGNU-57: En février 2003, l'Assemblée Générale a adopté la résolution 57/253 entérinant la Déclaration de Johannesburg pour le Développement Durable et le PMAJ, et adoptant le développement durable comme principal élément du cadre général des activités des Nations Unies, en particulier, pour la réalisation des objectifs de développement, convenus à l'échelle internationale, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire, des Nations Unies. La résolution demande au Conseil Economique et Social (ECOSOC) de s'assurer que la CDD tiendra sa réunion organisationnelle, en janvier 2003, et sa session de fond, en avril/mai 2003. Elle demande également au Secrétaire Général d'élaborer un rapport englobant des propositions concernant les modalités devant encadrer les travaux futurs de la Commission, en tenant compte des décisions figurant dans le PMAJ.

LA CDD-11: La CDD-11 s'est déroulée du 28 avril au 9 mai 2003, au siège des Nations Unies, à New York. La session a décidé que le programme de travail pluriannuel de la CDD couvrant la période 2004-2017 sera organisé en une série de cycles de deux ans, axés sur la mise en œuvre et orientés vers l'action, comportant chacun, une session évaluative et une session politique, consacrées à l'examen d'un ensemble de sujets et d'une série de questions intersectorielles. La CDD-11 a pris en outre des décisions portant sur les modalités devant encadrer les comptes-rendus, les partenariats et l'amélioration de la coordination du système des Nations Unies et des contributions des principaux Groupes. La CDD-11 a également examiné et adopté des décisions portant sur les préparatifs de la Réunion Internationale sur l'Evaluation de la Suite de la Mise en Œuvre du Programme d'Action pour le Développement Durable des Petits Etats Insulaire en Développement (PEID). Une Foire aux Partenariats et des cours de Centre d'Apprentissage ont également été organisés parallèlement à la session.

LES REUNIONS REGIONALES SUR LA MISE EN APPLICATION: Une série de réunions régionales sur la mise en application, organisées par les Commissions Régionales des Nations Unies, respectives, ont été tenues entre octobre 2003 et janvier 2004, apportant à la CDD-12, des contributions et les points de vue des régions sur le groupe de thèmes retenu pour la session. La Réunion Régionale sur la Mise en application en Asie de l'Ouest s'est déroulée en conjonction avec la quatrième session de la Commission Mixte sur l'Environnement et le Développement dans le Monde Arabe, au Caire, en Egypte, du 19 au 21 octobre 2003. La Réunion Régionale sur la Mise en Application en Asie – Pacifique s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande, les 27 et 28 octobre 2003. Trois réunions ont été tenues dans la région d'Amérique Latine et Caraïbes: le Forum Régional des Ministres de l'Habitat et du Développement Urbain, à La Paz, en Bolivie, du 5 au 7 novembre 2003; un séminaire international sur l'analyse des résultats du Sommet de Johannesburg, à Santiago, au Chili, les 17 et 18 novembre 2003; et la 14ème Réunion du Forum des Ministres de l'Environnement d'Amérique Latine et Caraïbes, à Panama City, au Panama, du 20 au 25 novembre 2003. La Réunion Régionale sur la Mise en Œuvre en Afrique, s'est déroulée à Addis Abéba, en Ethiopie, du 8 au 12 décembre 2003, dans le cadre de la Conférence Panafricaine sur la Mise en Application et le Partenariat dans le domaine de l'eau. Le Forum Régional de la Commission Economique Européenne sur la Mise en Œuvre du Développement Durable, a eu lieu à Genève, en Suisse les 15 et 16 janvier 2004.

COMPTE RENDU DE LA CDD-12

La CDD-12 s'est ouverte mercredi matin 14 avril 2004, le Président Børge Brende, ministre norvégien de l'environnement, soulignant qu'il s'agissait là de la première session tenue dans le cadre du nouveau programme pluriannuel adopté à la CDD-11 et de la première session de la CDD, non consacrée à la négociation, jamais organisée. Il a indiqué que la CDD-12 et la CDD-13 offrent une occasion unique de se focaliser sur les actions de mise en œuvre pour la réalisation des objectifs, convenus à l'échelle internationale, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains.

La Commission a ensuite élu par acclamation, comme Vice-présidents, Toru Shimizu (Japon), Bolus Paul Zom Lolo (Nigeria) et Eva Tomic (Slovénie), le Vice-président Zom Lolo siégeant en tant que Rapporteur. Le Président Brende et le Vice-président Bruno Stagno Ugarte (Costa Rica) avaient été élus au Bureau de la CDD-12, le 9 mai 2003.

Après quelques amendements mineurs et un bref commentaire par le Secrétariat, sur l'ordre du jour provisoire et diverses questions d'organisation, la Commission a adopté son ordre du jour (E/CN.17/2004/1) et l'organisation des travaux, y compris les documents concernant l'état d'avancement de la documentation de la session (E/CN.17/2004/1/Add.1) et la participation des organisations intergouvernementales aux travaux de la CDD-12 (E/CN.17/2004/L.1).

Les trois premiers jours de la CDD-12 (14-16 avril) ont servi de réunion préparatoire à la Réunion Internationale sur l'Evaluation Décennale du Programme d'Action pour le Développement Durable des Petits Etats Insulaires en Développement. Les deux semaines qui ont suivi (19-30 avril) ont servi de Session Evaluative de la CDD-12, durant laquelle les délégués se sont engagés dans des discussions interactives sur les questions de l'eau, de l'assainissement et des Etablissements humains, l'ensemble thématique retenu pour CDD-12 et le Cycle de Mise en Œuvre de la CDD-13. Les délégués ont également entendu les rapports des Commissions Régionale des Nations Unies et des Principaux Groupes, et ont pris part à une réunion de haut niveau. Le compte rendu suivant résume les débats qui ont eu lieu durant la session.

LES PREPARATIFS DE LA REUNION INTERNATIONALE SUR L'EVALUATION DE LA MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES PEID

Du mercredi 14 au vendredi 16 avril, les délégués ont procédé à une première lecture du Document de la Stratégie pour la Suite de la Mise en Application du Programme of Action de la Barbade, adopté à la réunion préparatoire interrégionale qui s'est déroulée aux Bahamas en janvier 2004, et entériné et transmis à la Commission, par le G-77/Chine, dans le cadre des préparatifs de la Réunion Internationale (E/CN.17/2004/12 annex). A la fin de la réunion préparatoire, les délégués ont décidé d'utiliser un texte de compila-

tion comme plate-forme pour la négociation devant être menée dans les consultations informelles qui doivent se tenir du 17 au 19 mai 2004, à New York. Les délégués ont adopté aussi les projets de décisions concernant l'ordre du jour provisoire et l'accréditation des ONG auprès de la Réunion Internationale sur les PEID. (*NDLR: Le résumé/analyse du* Bulletin des Négociations de la Terre, *rendant compte des débats qui ont eu lieu durant cette réunion préparatoire, est disponible en ligne au site: http://www.iisd.ca/sids/bpoa10/sidsprep)*

PLENIERE D'OUVERTURE DE LA SESSION EVALUATIVE DE LA CDD-12

Lundi matin 19 avril, le Président de la CDD-12, Brende, a mis en exergue le rôle de la Commission en tant que que "chien de garde" des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du SMDD.

Le Prince William Alexandre d'Orange, des Pays-Bas, a déclaré que l'eau sous-tend la plupart des ODM et que la CDD-12 devrait "prouver au monde" que des progrès tangibles peuvent être accomplis dans ce domaine. Il a mis en relief le rôle clé de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), et a appelé, entre autres, au renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

José Antonio Ocampo, Sous-secrétaire général chargé des affaires économiques et sociales, a présenté les rapports du Secrétaire Général concernant l'eau, l'assainissement et les établissements humains. Il a identifié l'assainissement rural, l'hygiène, le traitement des eaux usées, la qualité de l'eau et la GIRE, comme étant des domaines nécessitant une grande attention.

Klaus Töpfer, directeur exécutif du PNUE, a déclaré que le SMDD a laissé en héritage, un sens de direction clair, et a souligné la nécessité pour la CDD de traiter de la mise en application, de la régionalisation et des partenariats. Il a indiqué que la CDD-12 peut devenir une étape importante vers le changement des conditions de vie des pauvres.

Anna Tibaijuka, directrice exécutive d'HABITAT, a souligné que le processus de la CDD a une base plus large et est plus tourné vers l'action qu'auparavant. Notant qu'un "combat" pour la concrétisation des objectifs dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, doit être "mené" dans les établissements humains, elle a indiqué que la CDD-12 peut devenir un tremplin pour l'action locale.

Zephirin Diabre, administrateur associé du PNUE, a identifié le rôle catalytique de l'eau, en tant que point d'entrée pour le soutien des pays en développement dans la lutte contre la pauvreté et dans la réalisation des ODM. Il a appelé la CDD à s'assurer de la mise en application, du suivi et de l'établissement des rapports relativement aux ODM et aux objectifs du PMAJ.

Après ces déclarations d'ouverture, la Commission a entendu les rapports des réunions intersessions suivantes:

- La Réunion Internationale des Experts sur le Cadre Décennal des Programmes sur les Modes Durables de Consommation et de Production, tenue à Marrakech, au Maroc, en juin 2003;
- Le Forum International sur l'Eau, tenu à Dushanbe, au Tadjikistan, en août/septembre 2003;
- L'Atelier sur la Gouvernance pour la Mise en Application des Résultats du SMDD, dans les Pays en Transition Economique, tenu à Istanbul, en Turquie, en septembre 2003;
- La Conférence Internationale 'De l'Eau pour les Pauvres', tenue à Stavanger, en Norvège, en novembre 2003;
- Le Forum des Nations Unies sur le Leadership en Asie-Pacifique: Développement Durable des Villes, tenu à Hong Kong, en Chine, en février 2004;
- Le Forum International sur les Partenariats pour le Développement Durable, tenu à Rome, en Italie, en mars 2004; et
- La Huitième Session Extraordinaire du Conseil d'Administration du PNUE/Forum Mondial des Ministres de l'Environnement, tenu à Jeju, en République de Corée, en mars 2004.

Après ces rapports, les délégués ont présenté de brèves remarques d'ouverture et ont reconnu le travail préparatoire accompli par le Secrétariat et le Bureau.

L'ENSEMBLE THEMATIQUE RETENU POUR LE CYCLE DE MISE EN ŒUVRE 2004-2005: L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

L'EVALUATION GENERALE DE LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION 21, DU PROGRAMME DE LA SUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 21, ET DU PMAJ: Les délégués ont traité de la question de l'évaluation générale de la mise en application du Plan d'action 21, du Programme de la Suite de la Mise en Œuvre du Plan d'action 21 et du PMAJ, le lundi 19, le mercredi 20 et le vendredi 23 avril.

Plusieurs pays ont décrit les activités menées, les expériences vécues, les histoires de réussite et les défis posés, à l'échelon national. Le Qatar, au non du G-77/Chine, et l'Irlande, au nom de l'UE, ont déclaré que la CDD-12 doit se focaliser et renforcer les activités visant à concrétiser les ODM et les objectifs du SMDD, examiner les progrès accomplis, et identifier les défis, les contraintes et les obstacles rencontrés dans la mise en application. Le G-77/Chine a également appelé la communauté internationale à devenir plus réactive aux besoins des pays en développement, en particulier, dans le domaine des moyens d'exécution. Il a identifié les obstacles entravant la mise en application, dont, entre autres: le manque de ressources financières adéquates, de transfert de technologies et de renforcement des capacités, ainsi que la faiblesse des flux de l'aide publique au développement (APD) et la "stagnation" des partenariats. L'UE a appelé au renforcement des synergies à travers l'ensemble du système des Nations Unies, a appuyé le besoin de données crédibles sur les partenariats et a souligné l'importance des indicateurs.

La Suisse a accueilli favorablement le nouveau format de la CDD, dont l'accent est placé sur l'échange d'expériences et de leçons apprises. La Nouvelle Zélande, au nom du Forum des Iles du Pacifique, a exprimé son appui en faveur de la réforme du travail de la CDD et a accueilli favorablement le cycle biennal révisé. La Malaisie a appelé la CDD-12 à évaluer les raisons de l'absence de progrès quant aux moyens d'exécution. Le Pakistan a déclaré que les ODM et le PMAJ ont chargé la CDD d'adopter une feuille de route pour la mise en œuvre du développement durable. L'Afrique du Sud a souligné que la CDD-12 est l'occasion d'entamer de sérieux échanges de vues, sur la manière dont l'évaluation des ODM, prévue en 2005, pourrait contribuer à la concrétisation du développement durable. Le Brésil a suggéré que la CDD-13 devrait adopter des décisions visant à aider les pays en développement à réaliser les ODM et les objectifs du PMAJ.

L'Iran a suggéré une plus grande coopération entre les agences des Nations Unies, et avec la Tanzanie, le Nigeria, l'Ouganda, le Lesotho et d'autres pays, a appelé à un soutien accru, de la part des institutions financières internationales (IFI), pour les programmes axés sur l'eau, l'assainissement et les établissements humains. L'UE a mis en relief les récentes améliorations apportées aux flux de l'APD et du soutien technique et la Communauté européenne a parlé de ses fréquentes évaluations des stratégies de développement durable. Le Canada, le Japon et d'autres pays ont noté l'importance des partenariats, les Etats-Unis, mettant l'accent sur la bonne gouvernance à l'échelon intérieur. L'Australie a mis en relief le renforcement des capacités et des approches basées sur le marché en vue d'une affectation efficace des ressources. Le délégué des Etats-Unis a mis en relief la dynamique continue des partenariats, a fait référence au rôle catalytique de l'APD et aux outils financiers innovants, et a suggéré la libération des capitaux des sources intérieures. Le Royaume-Uni a déclaré que les partenariats sont un élément important de la mise en œuvre, et la Norvège a mis en relief le suivi des progrès et le respect de la cohérence à l'échelon national et à l'échelle internationale.

La Chine a rappelé le principe de responsabilités communes mais différenciées, et a suggéré de s'assurer du suivi des partenariats. L'Inde a fait part de ses doutes quant à l'application universelle de l'approche basée sur les écosystèmes, au secteur de l'eau, a mis en garde contre la réduction de la focalisation sur les eaux transfrontalières, et a suggéré le maintien du concept de la GIRE tel que défini dans le PMAJ. Cuba a affirmé que l'eau est un droit humain universel et a appelé à une plus grande volonté politique.

Le porte-parole des Collectivités Locales a souligné la nécessité de réorienter les ressources vers le niveau local. Le porte-parole des Syndicats a mis l'accent sur les potentialités non exploitées de la sensibilisation des travailleurs, et a appelé les gouvernements à réaffirmer leur rôle dans la fourniture des services. La porte-parole des Femmes a souligné les implications que pourrait avoir sur les femmes, la non-réalisation des ODM. Le représentant des Peuples Autochtones a déclaré que suffisamment d'attention devrait être accordée à l'évaluation des concepts généraux de gouvernance, de moyens de vie durables, et de gestion des ressources. Les ONG ont souligné que l'eau, l'assainissement et les établissements humains, sont intégrés dans les droits de l'Homme. La Communauté Scientifique et Technologique a appelé à l'amélioration des connaissances interdisciplinaires.

LES SESSIONS REGIONALES: Au cours des sessions régionales, les délégués ont entendu de brefs exposés sur les conclusions des réunions régionales consacrées à la mise en application, suivis de débats interactifs. Les sessions régionales ont été tenues pour: La Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie - Pacifique (ESCAP), le 20 avril; la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Europe (ECE), le 20 avril; la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Afrique (ECA), le 23 avril; la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (ECLAC), le 26 avril; et la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie de l'Ouest (ESCWA), le 26 avril.

Les comptes rendus de ces sessions sont disponibles sur:
ESCAP: http://www.iisd.ca/vol05/enb05203f.html
ECE: http://www.iisd.ca/vol05/enb05203f.html
ECA: http://www.iisd.ca/vol05/enb05206f.html
ECLAC: http://www.iisd.ca/vol05/enb05207f.html
ESCWA: http://www.iisd.ca/vol05/enb05207f.html

LES PRINCIPAUX GROUPES: Mardi 20 avril, au cours d'une réunion présidée par le Vice-président Tomic, les délégués ont pris part à un débat interactif sur la contribution des Principaux Groupes dans les trois thèmes. Le compte rendu de cette réunion est disponible en ligne sur: http://www.iisd.ca/vol05/enb05203f.html

LES DEBATS SUR LES THEMES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ETABLISSEMENTS HUMAINS: Les débats sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement et des Etablissements humains ont eu lieu tout le long de la première semaine, se focalisant sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en application, sur les bonnes pratiques et sur les obstacles et les contraintes rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs retenus dans le Plan d'action 21, dans le Programme de la suite de la Mise en Œuvre du Plan d'action 21, et du PMAJ. Chacune de ces sessions thématiques, a englobé des exposés, suivis d'un débat. Les Experts, les Principaux Groupes et les délégations gouvernementales ont pris part aux débats.

L'Eau: Lundi 19 avril, les délégués ont procédé à l'examen de "l'Etat d'avancement de la mise en œuvre des objectifs des ODM/PMAJ, ayant trait à l'eau, de l'échelle mondiale à l'échelon local," et de la "gestion intégrée des ressources en eau et des plans d'efficience dans le domaine de l'eau – intégration de la gestion de l'eau dans les stratégies nationales de développement durable (SNDD), y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, l'action sur le terrain et les implications sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05202f.html

Mardi 20 avril, les délégués ont traité des "Politiques et des réformes nécessaires à rendre l'utilisation et la gouvernance des ressources en eau, plus efficace et plus durable," et du "renforcement des capacités pour la gestion coopérative de l'eau et la fourniture des services liés à l'eau." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05203f.html

L'Assainissement: Mercredi 21 avril, les délégués ont entamé les débats de l'examen de l'assainissement, se focalisant d'abord sur la mise en œuvre des objectifs des ODM/PMAJ, relatifs à l'assainissement, de l'échelle mondiale à l'échelon local," ensuite sur les "Stratégies pour l'amélioration de l'accès à l'assainissement élémentaire." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05204f.html

Jeudi 22 avril, les délégués ont procédé à l'examen des documents intitulés: "Création de la demande dans le domaine de l'assainissement et promotion de l'hygiène, à travers l'amélioration de la prise de conscience et des stratégies de marketing, en tenant compte des préférences et des obstacles culturels et sociaux" et "Des eaux usées à l'assainissement durable." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05205f.html

Les Etablissements Humains: Jeudi 22 avril, les délégués se sont penchés sur "l'Etat d'avancement de la Mise en Œuvre des objectifs des ODM/PMAJ, ayant trait aux établissements humains, de l'échelle mondiale à l'échelon local" et sur "Les droits en matière d'habitat et les régimes fonciers – les conditions préalables au logement des pauvres." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05205f.html

Vendredi 23 avril, les délégués ont poursuivi les discussions, se focalisant sur "le Financement du développement des établissements humains" et sur "la Gouvernance urbaine, le rôle des collectivités locales et la contribution des groupes de la société civile." Le compte rendu de ces discussions, est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05206f.html

DEBATS INTERACTIFS SUR LES THEMES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ETABLISSEMENTS HUMAINS: Des débats interactifs sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains ont été menés durant la première semaine, se focalisant sur les aspects opérationnels, à travers l'échange des expériences vécues dans le domaine des politiques nationales, les leçons apprises et les bonnes pratiques, et la détermination des obstacles et des contraintes rencontrés dans la mise en œuvre. Experts, Principaux Groupes et délégations gouvernementales ont pris part aux discussions.

L'Eau: Mardi 20 avril, les délégués ont planché sur "l'équilibre des utilisations de l'eau – l'eau pour les êtres humains, l'environnement, l'alimentation et autres utilisations" et sur "la gestion de la demande en matière d'eau et la conservation de l'eau – Un potentiel non-exploité ?" Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05203f.html

Mercredi 21 avril, les délégués se sont penchés sur le document intitulé "Relever le défi du financement de l'eau –incitations pour la promotion des réformes et la mobilisation des ressources" et sur le document intitulé "Promotion des parties prenantes pour s'assurer de la participation, en particulier, des femmes en tant qu'agent de changement." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05204f.html

L'Assainissement: Jeudi 22 avril, les délégués ont procédé à l'examen des documents intitulés "Financement de l'assainissement – les approches adoptées dans la mobilisation des communautés et des ressources basées sur le marché" et "Toucher les pauvres à travers les petits entrepreneurs – création d'emploi à travers l'assainissement élémentaire." Le compte rendu de ces discussions, est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05205f.html

Vendredi 23 avril, les délégués se sont penchés sur les documents intitulés "Hygiène, assainissement et gestion de l'eau au niveau des foyers et des communautés" et "Technologies – les potentialités offertes et les principaux obstacles posés à l'amélioration et au marketing de l'assainissement." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05206f.html

Les Etablissements Humains: Jeudi 22 avril, les délégués ont procédé à l'examen des documents intitulés "Bidons-villes et pauvreté urbaine – changer les schémas des établissements humains" et "les femmes et le développement des établissements humains: les défis posés et les opportunités offertes." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05205f.html

Vendredi 23 avril, les délégués ont planché sur la "Planification de la ville durable: les partenariats et les stratégies de développement des villes" et sur la "Reconstruction et la récupération après les conflits et les catastrophes naturelles." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05206f.html

LES RELATIONS ENTRE L'EAU, L'ASSANISSEMENT ET LES ETABLISSEMENTS HUMAINS: Lundi 26 avril, les délégués ont débattu du "Rôle des collectivités locales" et des "Approches fondées sur les droits." Le compte rendu de ces discussions est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05207f.html

Mardi 27 avril, les délégués ont abordé "L'éradication de la pauvreté" et "Diverses questions intersectorielles." Le compte rendu de ces débats est disponible en ligne à: http://www.iisd.ca/vol05/enb05208f.html

LES DISCUSSIONS AUTOUR DE LA PREMIERE PARTIE DU RESUME DU PRESIDENT: Mardi après-midi 27 avril, le Président Brende a présenté la première partie de son résumé, qui englobe un synopsis des discussions menées durant le segment officiel. Le Président a affirmé que le document ne sera pas négocié, qu'il s'agit d'un procès-verbal de la session, et qu'il servira de contribution additionnelle aux discussions interactives ministérielles menées durant le segment de haut niveau. Il a souligné que les délégués ont réussi à l'examen d'une large gamme de questions, de manière intégrée, et ont déterminé les obstacles et les contraintes rencontrés dans le cadre des trois thèmes. Il a signalé que l'examen approfondi a révélé que plusieurs pays n'étaient pas sur la voie de concrétiser les objectifs dans les domaines de l'eau, l'assainissement et les établissements humains, et que la pauvreté continue à être un sérieux problème. Il a identifié le manque de financement, le déclin de l'APD et le besoin du renforcement des capacités et du transfert des technologies, comme étant des défis majeurs.

Toutes les délégations qui ont répondu, ont fait l'éloge du résumé, qualifié de présentation juste et équilibrée des discussions. Le G-77/Chine a encouragé le Président à rendre compte des réserves soulevées par le Groupe, en particulier, les nombreuses difficultés et les nombreux obstacles rencontrés par les pays en développement, dans la mise en œuvre des objectifs des ODM et du PMAJ. L'UE a indiqué que les interconnexions et les thèmes transversaux devraient être reflétés. Il a suggéré que les discussions de haut niveau pouvaient placer un accent plus ferme sur: la bonne gouvernance et sur la responsabilité nationale de poursuivre les buts et les objectifs; l'intégration de l'eau, de l'assainissement et des Etablissements humains dans les SNDD ou les PSR; le rôle de soutien des IFI; et la protection des écosystèmes. Il a mis en exergue la nature et la forme que doit revêtir le processus de mise en œuvre, entre la CDD-12 et la CDD-13, qualifiées d'éléments "clés," et a appelé le Président à établir un plan d'action concis, en se basant sur les conclusions du segment de haut niveau, ainsi que sur le soutien des parties prenantes.

Le délégué des Etats-Unis a attiré l'attention sur la nature pragmatique du débat et a souligné l'importance de la Foire aux Partenariats et du Centre d'Apprentissage. Il a mis en exergue l'accroissement de l'interaction et de la participation des Principaux Groupes, par rapport aux sessions précédentes de la CDD, ce qui, à ses yeux, fournit un exemple de la manière dont il faudrait organiser les débats à la CDD-13. La Fédération de Russie a fait remarquer que le résumé décrit les problèmes spécifiques qui ont besoin d'être résolus, et jette des fondations pratiques pour la coopération future. L'Inde a déclaré que le résumé rend compte d'une grande divergence des vues sur une gamme de sujets, et a souligné que les pays ont besoin de stratégies conformes à leurs priorités nationales. Le délégué a signalé que certains concepts présentés dans le résumé ne sont pas approuvés à l'échelle intergouvernementale, et a indiqué qu'une attention égale devrait être accordée aux trois thèmes examinés à cette session.

Le Mexique a requis l'insertion d'une référence au Forum Ministériel d'Amérique Latine et des Caraïbes, tenu à Panama en novembre 2003. L'Iran a appelé à rendre compte de sa position concernant la coopération inter-agences, et de l'exigence, pour les agences, de ne pas aller au-delà des engagements du PMAJ. Le Japon a apporté son appui à cette intervention, et a appelé: à l'insertion d'une référence à la préparation aux catastrophes et aux inondations; à l'établissement d'un lien entre les pratiques agricoles et forestières et les questions de l'assainissement et de l'eau; et à une meilleure utilisation des réseaux émanant du 3ème Forum Mondial sur l'Eau. L'Australie a suggéré qu'un accent plus positif soit placé sur les évaluations régionales et les partenariats, ainsi que sur la bonne gouvernance et le rôle potentiel des marchés et du secteur privé. La Suisse a encouragé l'octroi d'un délai pour la discussion des voies et moyens de traiter les questions de l'eau, après le cycle actuel. Plusieurs autres délégations ont présenté des suggestions éditoriales concernant le résumé. Des versions révisées de la Première Partie du Résumé du Président, prenant en ligne de compte les commentaires de fond et de forme émis par les délégations, ont été circulées le mercredi 28 et le vendredi 30 avril.

POINTS DIVERS

Mercredi 21 avril, le Secrétariat a introduit les rapports du Secrétaire Général de l'ONU, concernant la coopération et la coordination inter-agences (E/2004/12–E/CN.17/2004/3), l'élaboration des rapports nationaux et des indicateurs (E/CN.17/2004/17) et les partenariats (E/CN.17/2004/16). Il a également souligné, entre autres, la base de données interactives du Secrétariat sur les partenariats, et l'établissement des mécanismes 'Nations Unies–Eau' et 'Nations Unies–Energie', qui sont des mécanismes inter-agences traitant des questions ayant trait à l'eau et à l'énergie.

Au sujet de la coopération et de la coordination inter-agences, l'Iran, au nom du G-77/Chine, a déclaré que le potentiel des différentes agences inter-agences, de renforcer la mise en œuvre, devrait être exploré. Il a fait part de ses réserves quant au fait que le rapport ne couvre pas tous les thèmes du premier cycle de la CDD ou les questions intersectorielles de la CDD, et qu'il comprend des sujets n'appartenant pas au cycle thématique. Au sujet des modalités devant régir la participation des acteurs non onusiens dans les travaux inter-agences, le délégué a demandé s'il y a un mandat intergouvernemental pour leur insertion. Le Nigeria a déclaré que le Comité des Directeurs des Nations Unies ne devrait lancer les processus que lorsqu'ils sont mandatés par la CDD. L'Arabie Saoudite a rappelé aux délégués que les agences ne devraient pas aller au-delà des mandats convenus à l'échelle intergouvernementale, définis dans le PMAJ, et a souhaité en savoir davantage sur les motifs pour lesquels les thèmes transversaux ne sont pas couverts de manière spécifique, dans le rapport du Secrétaire Général. Le Secrétariat a expliqué que les thèmes transversaux ont été intégrés dans les rapports thématiques, et a décrit la forme que doivent revêtir les consultations planifiées pour le prochain Cycle de Mise en Œuvre.

Au sujet de l'élaboration des rapports nationaux et des acteurs, le G-77/Chine a déclaré qu'il est besoin de réduire le fardeau dans le domaine des rapports, et a souligné que l'utilisation des indicateurs est volontaire et qu'ils devraient être taillés en fonction des circonstances nationales. Le Royaume-Uni, avec le Mexique, a fait l'éloge du projet du PNUD visant à alléger le fardeau des rapports nationaux. Le Secrétariat a remercié les délégués pour leur contribution et a indiqué qu'il ajustera son travail de manière à refléter ces discussions, sous réserve de la disponibilité des ressources.

Au sujet des partenariats, le G-77/Chine, avec d'autres pays, a souligné l'absence de progrès sur la question de la mise en application et a fait part de ses réserves concernant le fait que les principales sources de financement soient gouvernementales et qu'elles ne soient pas "nouvelles et supplémentaires." Il s'est enquis de la manière dont les partenariats apporteront des fonds additionnels, en particulier du secteur privé, et a demandé que le rapport englobe les données concernant les partenariats impliquant les agences des Nations Unies et concernant les ressources financières fournies par ces derniers. Le Pakistan a fait part de son inquiétude: que le nombre de partenariats lancés depuis le SMDD soit plus bas que prévu, et que la plupart d'entre eux soient conduits par les donateurs et répartis de manière inégale quant aux thèmes et aux régions. L'Indonésie a déclaré que les partenariats apportent une contribution importante mais qu'ils ne sauraient remplacer le rôle crucial des gouvernements. Le délégué des Etats-Unis a énuméré un certain nombre préalable conditionnant la réussite des partenariats, dont la patience, une compréhension partagée des problèmes et des solutions, la communication et la souplesse. Le Burkina Faso a proposé la conduite d'études périodiques des effets des partenariats dans les pays hôtes.

LE SEGMENT DE HAUT NIVEAU

Le segment de haut niveau, présidé par le Président de la CDD-12, Brende, s'est déroulé du mercredi 28 au vendredi 30 avril, et a consisté en des débats interactifs de haut niveau, autour des trois thèmes et des questions transversales. Des réunions ministérielles informelles ont été également tenues chaque matin, avant le démarrage de la session.

Le Président de la CDD-12, Børge Brende, a encouragé la CDD à devenir un "tremplin mondial de l'action locale." Il a affirmé que l'impact social découlant de l'absence de l'assainissement de base est aussi "choquant que celui du VIH/SIDA et aussi soluble que celui de la polio." Il a indiqué que la tâche du segment de haut niveau consiste à: déterminer les obstacles et les contraintes; examiner les meilleures pratiques et les leçons apprises; et mener une évaluation apte à servir de plate-forme factuelle solide à la prise de décisions.Dans sa déclaration d'ouverture, le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré que l'accent placé récemment sur le terrorisme, les armes de destruction massive et la guerre en Irak, a détourné l'attention politique loin des considérations de développement durable. Il a indiqué que l'action dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains, doit être entreprise aux échelons national et local, et devrait intégrer une administration publique efficace, une gouvernance inclusive et un engagement réel en faveur de l'équité. Il a souligné que sans les Etats-Unis et la Fédération de Russie, la question des changements climatiques ne saurait être traitée de manière intégrale et propre.

RÉALISATION DES OBJECTIFS ET DES BUTS ET RESPECT DES CALENDRIERS – LES ELEMENTS CLES DU DEVELOPPEMENT DURABLE: Mercredi matin 28 avril, dans sa déclaration-thème**,** Jeffrey Sachs, du Projet du Millénaire, a déclaré qu'il est encore temps de procéder à la concrétisation des ODM, mais a mis en garde que la fenêtre des opportunités est en train de se refermer rapidement en raison des progrès inadéquats accomplis jusqu'ici. Il a souligné l'importance de l'accroissement et de la révision de l'APD, en vue de le rendre "compatible" avec les ODM.

Le G-77/Chine a appelé la communauté internationale à honorer ses engagements consistant à créer un environnement international favorable, en particulier, à travers la concrétisation des engagements pris dans les domaines du financement, du renforcement des capacités et du transfert des technologies. Il a souligné l'importance des mesures visant à soutenir les pays en développement dans la réalisation des ODM et des objectifs du PMAJ. L'UE a souligné l'importance de la GIRE et des plans d'utilisation efficaces des ressources en eau, et du recours à l'approche basée sur les écosystèmes. Il a mis en exergue la nécessité, pour les pays, d'avoir des SNDD en place, d'ici 2005. Le représentant a indiqué que la CDD-12 devrait élaborer une feuille de route pour la CDD-13 et pour "l'événement majeur" de la revue des ODM, en 2005. Il a ajouté que la CDD-12 devrait élaborer une feuille de route pour la CDD-13 et pour l'évaluation des ODM en 2005.

Le délégué des Etats-Unis a souligné l'engagement de son pays en faveur des partenariats et a mis en relief son 'Millennium Challenge Account'. Le Japon a mis l'accent sur la mise en place de son cadre international pour l'utilisation durable des eaux d'irrigation, qui vise à garantir la sécurité alimentaire et à accroître la production alimentaire. La Chine a suggéré, entre autres, que les pays assument les responsabilités qui leur sont propres en matière de développement durable, et adoptent des mesures appropriées aux conditions nationales. Le Maroc a mis en exergue son plan national pour la rationalisation de la distribution de l'eau.

L'Allemagne a souligné le besoin d'une bonne gouvernance, de la GIRE et de l'implication des parties prenantes locales. Le délégué a mis en relief le rôle des PPP et a attiré l'attention sur l'évaluation mondiale de la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau. Il a encouragé la CDD-12 à fournir un signal clair pour la suite de la mise en œuvre des objectifs fixés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. La République de Corée a appelé la CDD à rendre compte de l'Initiative de Jeju, et a mis en relief ses politiques nationales dans le domaine de l'eau, caractérisées, notamment, par le principe de précaution et par l'approche basée sur les écosystèmes, en matière de GIRE. L'Islande a déclaré que l'éducation et l'implication des femmes sont cruciales pour la résolution des problèmes posés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. La représentante a souligné la nécessité de la GIRE et a mis en relief les avantages offerts par le PAM du PNUE, à travers la réalisation de l'eau propre et la prévention de la pollution des littoraux. Le Bangladesh a attiré l'attention sur les désavantages des PMA, et a exhorté la communauté internationale à édifier des partenariats, à partager les technologies et à mobiliser des ressources.

La République Tchèque a attiré l'attention sur les progrès accomplis à l'échelon national dans la concrétisation des ODM, a appuyé l'approche intégrée utilisée à la CDD-12, et a identifié l'éducation et la formation comme étant des préalables à la réalisation des objectifs approuvés à l'échelle internationale. La Nouvelle Zélande a mis en exergue l'intégration: des trois piliers du développement durable; des actions entre les pays industrialisés et les pays en développement; et de l'eau, dans tous les aspects des politiques mises en place à l'échelon national. Le Kenya a souligné le besoin de sources de financement innovantes, de responsabilité partagée dans les partenariats, et de cadres institutionnels et législatifs nationaux cohérents. Le Mexique a mis en relief les stratégies nationales de mobilisation de fonds, et a attiré l'attention sur le 4ème Forum Mondial sur l'Eau, prévu au Mexique, en 2006. L'Egypte a précisé que la principale responsabilité de la fourniture de l'assainissement incombe aux gouvernements. L'Australie a appelé à une focalisation sur la manière dont les partenariats pourraient "libérer" l'expertise du secteur privé, et a affirmé que l'approche basée sur la loi du marché est cruciale pour la mobilisation des fonds. Le délégué a noté qu'à moins d'une libéralisation de l'agriculture et du commerce, la capacité des pays en développement de concrétiser les objectifs sera entravée. Le Royaume-Uni a souligné la nécessité d'une mise en œuvre intégrée et caractérisée par la participation de l'ensemble des parties prenantes, par son appropriation locale et par les partenariats, tout en précisant que les partenariats ne doivent pas servir d'excuse aux gouvernements pour se dérober de leurs responsabilités. L'Inde a mis l'accent sur la contribution marginale apportée par les partenariats à la réalisation des objectifs du PMAJ, et a favorisé la fourniture de ressources par les gouvernements et les IFI.

L'Afrique du Sud a déclaré que les ODM et les objectifs du PMAJ sont réalisables dès lors qu'il y a un engagement politique mondial, accompagné d'une mobilisation des ressources. Le Honduras a souligné le rôle de l'éducation et de la formation. L'Iran a déclaré qu'il est besoin, pour la communauté internationale, les organes des Nations Unies et les IFI, de soutenir les pays en développement dans le processus de la mise en œuvre. Le délégué a appelé à l'établissement de centres régionaux spécialisés dans la gestion des catastrophes naturelles. Le Bénin a encouragé la CDD à devenir un mécanisme effectif pour le suivi de la mise en œuvre des ODM et des objectifs du PMAJ. La France a déclaré que la CDD devrait promouvoir les échanges d'expériences et d'expertise en matière d'élaboration des SNDD. Le délégué a appelé les SNDD à être revues par les pairs de manière volontaire, et a indiqué que son pays se portait volontaire pour être le premier pays revu. Le délégué des Pays-Bas a appelé la CDD-12 à déterminer les obstacles et les contraintes posés à la mise en œuvre des ODM et du PMAJ, et a indiqué que la réunion intersession de la CDD-13 devrait s'accorder sur les options offertes pour l'aplanissement de ces contraintes.

L'Arabie Saoudite a encouragé les agences des Nations Unies à aider à trouver les meilleures approches pour la réalisation des buts, en tenant compte des dispositions du PMAJ. Le délégué a souligné la nécessité de se pencher sur les thèmes transversaux et d'équilibrer le traitement des trois thèmes. Affirmant que tous les pays partagent la responsabilité du développement international, la Suède a souligné l'importance d'un commerce équitable, de politiques agricoles rationnelles et de l'allègement de la dette.

CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A TOUS LES NIVEAUX – LES POLITIQUES, LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT: Des discussions et des déclarations de haut niveau ont eu lieu, autour de ce sujet, le mercredi après-midi 28 avril. L'administrateur du PNUD, Mark Malloch Brown, a rappelé la campagne menée dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, qui a réussi à faire baisser le prix du traitement à travers des pressions exercées par la société civile et le recours à des mesures d'incitation commerciales. Il a comparé ceci à la tendance à la baisse enregistrée au niveau des investissements publics et privés dans le secteur de l'eau, et à leur profil politique peu élevé. Faisant référence à "l'échelle du besoin" de l'accès à l'eau propre, il a encouragé l'adoption d'une "approche médiane" entre les deux extrêmes du droit à l'eau et de sa privatisation. Michel Camdessus, Président du Groupe de discussion internationale sur le financement de l'infrastructure de l'eau, a donné un

aperçu sur les actions concrètes entreprises à la suite du 3ème Forum Mondial sur l'Eau, a encouragé l'octroi d'une priorité à l'eau et à l'assainissement, par les gouvernements, a appelé à la décentralisation, et a mis en relief le rôle des PPP.

L'UE a déclaré qu'un environnement favorable nécessite l'implication de l'ensemble des parties prenantes, et englobe une bonne gouvernance, l'éducation, des capacités institutionnelles, des mécanismes de financement innovants et l'accès au crédit. Il a également encouragé la dévolution des services au niveau communautaire. L'Ouganda, au nom des ministres africains, a exhorté la communauté internationale à répondre aux efforts nationaux et régionaux consentis par les pays africains, pour attirer l'investissement extérieur direct et encourager la participation du secteur privé. La Norvège a plaidé en faveur d'initiatives à petite échelle, assorties d'un leadership des gouvernements nationaux, et caractérisées par la bonne gouvernance et l'implication du secteur privé. La Zambie a appelé à l'annulation de la dette et a encouragé les pays industrialisés à honorer leurs engagements en matière d'APD. Le Canada a identifié trois éléments cruciaux pour la réalisation des ODM: des politiques fondées sur la science; des efforts transparents et coordonnés, par les agences internationales; et la traduction des engagements en actions, à l'échelon national. La France a signalé le décalage existant entre l'ambition des ODM et les moyens mis en place pour leur réalisation, et a apporté son appui à la proposition du Royaume-Uni de créer un fonds international.

L'Australie a décrit des arrangements, en matière de gouvernance, favorables au secteur privé, intégrant, entre autres: une régulation efficace des marchés, la sécurité et une gestion économique rationnelle. La Finlande a plaidé pour une planification transparente, intégrée, impliquant l'ensemble des parties prenantes, et basée sur la GIRE, et a mis en relief le lien entre la fourniture de l'eau et de l'assainissement et la réalisation de modes durables de production et de consommation. L'Afrique du Sud a souligné l'importance de se doter de cadres institutionnels efficaces, assortis d'une planification et d'une mise en application à l'échelon local, permettant aux collectivités locales d'établir les priorités en matière de financement. Le délégué a plaidé également pour l'établissement de structures de tarification propres, assortis de subventions ciblant les pauvres.

Israël a mis l'accent sur son recyclage des eaux usées pour l'agriculture et son approche intégrée dans la création d'un environnement favorable à la gestion de l'eau et du tout-à-l'égout. La Thaïlande a plaidé pour le renforcement de la mise en œuvre régionale, à travers la coopération avec les gouvernements de la région et entre les commissions régionales des nations unies. L'Ethiopie a exhorté la CDD-12 à formuler des décisions audacieuses pour faciliter la mise en œuvre. Malloch Brown a attiré l'attention sur le besoin de disposer de données de qualité, mises à jour. Le délégué des Etats-Unis a parlé des succès enregistrés avec les garanties partielles et la micro-finance dans l'engendrement de l'investissement, et a souligné la nécessité de garantir les régimes fonciers, dans la création d'un environnement habilitant.

L'Estonie a déclaré que la CDD-13 devrait déterminer et approuver des actions mesurables pour la réalisation des objectifs du PMAJ. Maurice a appelé les partenaires du développement des PEID à honorer leurs engagements politiques, à mettre à la disposition des PEID des ressources financières pour la fourniture de l'eau potable, de l'assainissement et du logement, à leurs populations. La République Dominicaine et la Guyane ont fait part de leur déception concernant le fait que de nombreux partenaires de développement aient manqué, durant la Réunion Internationale des PEID, de comprendre et d'apprécier les problèmes cruciaux auxquels les PEID se trouvent confrontés. La Suisse a déclaré que la gestion durable des ressources en eau exige une protection et une utilisation viable des écosystèmes, et a souligné le rôle central des écosystèmes dans la GIRE. La Jordanie a appelé la communauté internationale à soutenir les technologies à faible coût, pour les projets d'assainissement en zone rurale. La Guyane a déclaré que la mondialisation est en train de perdre sa composante de coopération et de bonne volonté et qu'elle est en train d'être de plus en plus dominée par des attitudes “agressives et avides.” La République Populaire Démocratique du Laos a appelé à des partenariats et au soutien des programmes sociaux, économiques et de développement, pour la concrétisation des objectifs du PMAJ.

RÉPONDRE AUX DEFIS POSES: Jeudi 29 avril, des discussions et des déclarations de haut niveau ont eu lieu sur le thème "Répondre aux défis posés". Indiquant que le développement durable requiert des analyses et des mises en applications transversales, le Brésil s'est enquis auprès des agences des Nations Unies, de la manière dont elles envisageaient l'élaboration des nouvelles approches nécessaires à la coopération internationale. La représentante a souligné que les partenariats du SMDD n'ont pas réussi à mobiliser les ressources en provenance du monde des affaires, et a demandé ce qui pouvait être entrepris encore pour engager le secteur privé. Le Royaume-Uni a appelé à un débat sur le rôle des agences des Nations Unies, axé sur la manière dont elles pourraient aider à la mise en œuvre des actions, et a suggéré que chaque agence se focalise sur les priorités stratégiques où elles disposent d'un avantage relatif. Elle a souhaité être édifiée, entre autres, quant à: la manière de renforcer la coopération entre les agences des Nations Unies et les IFI; la manière dont la CDD pourrait contribuer aux processus du PRSP de la Banque Mondiale et de l'évaluation des ODM en 2005; et le point de savoir si les agences des Nations Unies sont suffisamment focalisées sur la concrétisation à l'échelon des pays et sur les populations les plus pauvres.

Le PNUD a mis l'accent sur ses programmes et ses partenariats dans le domaine du développement durable de l'eau. Soulignant qu'à l'échelon des pays, les programmes sont en phase avec la demande, il a appelé les gouvernements à accorder une priorité à l'eau, à l'assainissement et aux établissements humains, et à engager un éventail plus important de ministères pour la réalisation des ODM. Mettant en relief l'interdépendance de l'eau et de l'assainissement, et leurs rôles dans la concrétisation des ODM consacrés à la lutte contre les maladies et à la réduction de la mortalité infantile, l'UNICEF a souligné que l'assainissement doit bénéficier d'une priorité égale à celle accordée à l'eau, et a mis en exergue la nécessité de fournir aux écoles primaires, eau potable salubre et installations sanitaires. La Banque Mondiale a déclaré que les ressources destinées à l'assainissement ne se matérialiseront pas si les PRSP ne traitent pas de l'assainissement.

Le PNUE a mis en relief sa coopération avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le traitement du problème de l'arsenic dans l'eau potable, a informé les participants qu'il est en train de formaliser un nouveau mémorandum d'entente avec le PNUD, et a attiré l'attention sur l'élaboration en cours de l'Approche Stratégique pour la Gestion Internationale des Produits Chimiques. Notant que les sans-abri ne peuvent pas être fournis en assainissement, l'UN-HABITAT a souligné le caractère central de la question des établissements humains. La représentante a fait l'éloge de la CDD pour avoir engagé les ministres de l'habitat et de la planification durant cette session, et a informé les participants que l'UN-HABITAT est en train d'élaborer un modèle pour l'estimation des coûts de la réalisation de l'ODM consacré aux habitants des bidons-villes. Le Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP) a parlé du lien entre l'Accord du Caire et le Plan d'Action 21, mettant en exergue la nature transversale des questions de population et de santé procréatrice. La représentante a souligné la nécessité d'engager une gamme de ministères et d'établir des liens entre les programmes.

Faisant remarquer que les questions de l'eau et de l'assainissement sont traitées par plusieurs agences des Nations Unies, l'UE a encouragé la mise en place de nouveaux arrangements de collaboration et une plus grande cohérence entre les agences. Le délégué a appelé également à l'inclusion des Principaux Groupes représentant la société civile au sein du Comité Consultatif du Secrétariat Général, chargé des questions de l'Eau et de l'Assainissement. Il a appelé enfin les CDD-12 et 13 à apporter une valeur ajoutée à la mise en œuvre du programme d'HABITAT. L'Ouganda a appelé à un “nouvel ordre mondial,” basé sur les partenariats et la participation effective de l'ensemble des parties prenantes, et à des ressources et des approches innovantes, pour s'assurer de la croissance économique. Le Danemark a mis en exergue l'objectif de la GIRE à l'horizon 2005, et a encouragé la CDD à contribuer à l'évaluation des ODM en 2005. Le Bangladesh a souligné l'importance de laisser les pays décider eux-mêmes des réponses à apporter à leurs besoins en matière de développement, et a mis en relief le rôle

complémentaire des agences des Nations Unies. La Zambie a identifié la création des capacités comme étant le principal défi à relever, a mis en exergue l'initiative en faveur des Pays Pauvres Lourdement Endettés (PPLE), et a parlé de la difficulté de concrétiser les ODM sans aide extérieure.

La France a souligné l'importance du suivi de la mise en application des recommandations de la CDD-13 et des ODM. La Mongolie a décrit ses activités nationales et a souligné l'importance du soutien apporté par la communauté des donateurs. Le Kenya a souligné l'importance d'accroître l'efficacité, de réduire la dépendance des consultants étrangers et de veiller à la bonne gouvernance, et a appelé à l'augmentation de l'APD. L'Angola a soulevé le problème des populations provenant des zones de conflit, et le Niger a parlé de la situation qui empire dans le bassin du fleuve Niger. Le Rwanda a rappelé l'impact du génocide sur l'infrastructure des services. L'OMS a expliqué sa focalisation accrue sur les questions de développement durable, et a appelé à l'élaboration de stratégies distinctes pour l'eau et l'assainissement. Le Secrétariat de l'UNFCCC a encouragé la pleine intégration des considérations des changements climatiques dans les stratégies de la GIRE. L'OCDE a parlé de l'augmentation opérée dans l'APD ces dernières années, et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a souligné le rôle de l'eau dans la garantie de la sécurité alimentaire.

L'UE a déclaré que les partenariats doivent complémenter les engagements gouvernementaux, respecter les responsabilités des entreprises, avoir des objectifs réalistes et employer des outils pour le suivi des progrès. Le Royaume-Uni a souligné le besoin de financements de départ, de cadres de régulation efficaces et de stratégies verticales allant de bas en haut, et a suggéré l'élaboration d'un "canevas" basé sur les réussites vécues avec les partenariats. La Norvège a plaidé pour la création d'un environnement favorable aux affaires ou aux petits entrepreneurs, incluant un accès amélioré à la finance, à travers le micro-financement, les banques communautaires et les remises de fonds. Le Canada a souligné l'importance de l'économie parallèle et a suggéré d'intégrer l'initiative des vendeurs d'eau. La France a fait l'éloge de la Foire aux Partenariats et a proposé qu'elle devienne partie intégrante de la CDD. L'Italie a déclaré que les partenariats représentent les meilleurs instruments du transfert des technologies respectueuses de l'environnement et de la diffusion du savoir-faire. LE NEPAL a souligné que les partenariats devraient être conçus de manière à répondre aux circonstances locales. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a souligné le besoin de services à emploi intensif de main d'œuvre, soutenus par l'assistance technique, la formation, le micro-leasing et la consultation. La Chambre Internationale du Commerce a identifié le besoin d'un leadership gouvernemental, de partenaires engagés, de communautés réceptives, de mécanismes de financement viables et innovants, et de promotion.

LIBERER L'ENERGIE DES ENTREPRENEURS LOCAUX ET DES PARTENARIATS: Des discussions et des déclarations de haut niveau, autour de ce sujet, ont eu lieu jeudi matin 29 avril. Dans sa déclaration-thème, Paula Dobriansky, Etats-Unis, a identifié quatre conditions favorisant la libération des "vastes potentialités non-exploitées" des entrepreneurs locaux, à savoir: un environnement favorable, le renforcement des capacités, le financement et les partenariats. Elle a affirmé que le pouvoir du secteur privé, en terme de financement, de technologie et de ressources humaines, est plus important que celui du gouvernement. Soulignant que le haut niveau de rhétorique entourant les PPP, n'est pas toujours conforté par la réussite, Björn Stigson, du Conseil Mondial de l'Industrie pour le Développement Durable, a déclaré que les partenariats requièrent du temps, des valeurs partagés, des objectifs communs, des synergies et des études de faisabilité.

ROLE ET CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES: Des discussions et des déclarations de haut niveau, autour de ce sujet, ont eu lieu jeudi après-midi 29 avril. Le porte-parole des Jeunes a mis l'accent sur le droit humain à l'assainissement adéquat et à l'accès à l'eau potable, a appelé à des stratégies nationales de sensibilisation au développement durable, et a encouragé les gouvernements à intégrer des représentants des jeunes dans les délégations des jeunes. Le délégué du Commerce et de l'Industrie a déclaré que la propriété de l'eau doit rester entre les mains du public, en particulier, à l'échelon local, mais a mis en relief le rôle du secteur privé dans la gestion de l'eau. Le représentant de la Communauté Scientifique et Technologique a mis en exergue l'Evaluation des Ecosystèmes du Millénaire, et a déclaré que les ODM ne seront concrétisés que lorsqu'ils seront traités plutôt de manière collective, en tant que paquet, que de manière séquentielle. L'UE a mis en relief, entre autres, le renforcement de la plate-forme scientifique du PNUE, le rôle du secteur privé dans la fourniture de l'infrastructure et dans la prestation de services, et l'importance de la responsabilité sociale du monde de l'entreprise. Le porte-parole des Peuples Autochtones a déclaré que la privatisation des services est en train de déstabiliser la capacité des sociétés à garantir les droits à l'eau et au logement, pour tous, et a souligné la reconnaissance des droits des pauvres et des peuples autochtones comme condition pour la concrétisation du développement durable. Le délégué des Agriculteurs a appelé à un débat plus approfondi sur le rôle de l'agriculture dans la réalisation des objectifs dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, et a mis en relief la dimension rurale des problématiques de l'eau et de l'assainissement.

Le porte-parole des ONG a fait part de son scepticisme quant au rôle des compagnies transnationales dans le développement durable, a mis en garde contre la "poussée" vers la privatisation, et a apporté son soutien au rôle de l'Etat et au rôle central des Nations Unies. Le délégué des Etats-Unis s'est félicité de la participation de la société civile dans les travaux de la CDD-12, a encouragé l'engagement des collectivités locales, et a souligné la nécessité d'un recours à la bonne science, y compris la coopération avec les sciences sociales. Le porte-parole de la Communauté Scientifique et Technologique a déclaré que l'Evaluation des Ecosystèmes du Millénaire est un exemple de cette coopération, même si le degré d'intégration des branches scientifiques n'est pas encore à la mesure des besoins. La Norvège a suggéré de reproduire le format de la CDD, pour la participation de la société civile dans d'autres instances. Le délégué des Syndicats s'est focalisé sur la santé professionnelle, et la porte-parole des FEMMES a appelé à l'intégration de la parité dans le développement durable, en particulier dans les schémas de la GIRE.

L'EAU: Des discussions et des déclarations de haut niveau, autour de ce sujet, ont eu lieu jeudi 29 et vendredi 30 avril. Le Nigeria a appelé à la prise en charge, à l'opération et à l'entretien des services de fourniture d'eau à l'échelon local, et a souligné la nécessité d'une pleine participation de la société civile. L'Australie a décrit les stratégies nationales pour le traitement des pénuries d'eau, englobant: les titres de garantie de l'accès à l'eau; le commerce de l'eau; l'assignation des risques; et la gestion intégrée de l'eau. Le G-77/Chine a souligné la nécessité de renforcer les capacités, d'améliorer la coopération sur les eaux partagées, et de partager équitablement les avantages du commerce international avec les pays en développement. L'UE a identifié les principaux domaines d'action, dont: l'élaboration de la GIRE et des plans d'utilisation efficiente des eaux, d'ici 2005; l'investissement gouvernemental; l'intégration de l'eau et de l'assainissement dans les SNDD et les PRSP; et la détermination de mécanismes financiers innovants. La Nouvelle Zélande a signalé que la planification à long terme de la gestion de l'eau implique des investissements à court terme, élevés, et des risques politiques.

Le Brésil a souligné que la participation de l'ensemble des parties prenantes est un aspect fondamental de la gestion des ressources en eau, et a déclaré que la fourniture de ressources financières par des sources multinationales, est vitale. L'Autriche a souligné l'importance d'une infrastructure bien développée, pour la santé humaine et pour la protection environnementale, et a indiqué que la GIRE devrait bénéficier d'une priorité dans tous les pays. Le Japon a décrit ses efforts visant à promouvoir la GIRE à l'échelle mondiale. La Fédération de Russie a décrit l'application nationale de l'approche basée sur les bassins versants, en matière de GIRE. Le délégué des Etats-Unis a précisé qu'il n'existe pas de "canevas mondial" pour la fourniture des services d'eau. La République Démocratique du Congo a plaidé pour l'élaboration de mécanismes de financement innovants pour les programmes, de manière à permettre de passer "des paroles à l'action." La Bulgarie a décrit les stratégies nationales pour la mise en place de la GIRE et sa contribution à la gestion transfrontalière du bassin du Danube. Le délégué des Iles Marshall a parlé des défis particuliers posés aux petits pays insulaires, notamment: la fragilité des ressources en eau, l'absence de capitaux financiers et humains; et la complexité de la

gouvernance, dans le secteur de l'eau. La Barbade a fait part de ses réserves concernant la longueur du processus d'approbation des prêts, des IFI, et a souhaité voir des consultants régionaux et locaux être impliqués dans la mise en œuvre des projets. La Turquie a décrit sa stratégie pour la réalisation de progrès dans les services d'approvisionnement en eau, et a souligné le besoin d'une action coordonnée aux niveaux international et régional. La Belgique a souligné que l'eau est un bien public et un droit humain élémentaire, et a précisé que cela ne devrait pas être déstabilisé par l'imposition de conditions par les multinationales et les donateurs.

Le Mexique a souligné le besoin de se focaliser sur une gestion menée dans une perspective environnementale et sur un suivi de l'évolution des écosystèmes. La Jamaïque a donné un aperçu sur sa stratégie nationale visant à mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'approvisionnement en eau. La France a souligné l'importance d'un processus décisionnel consultatif dans la gestion des bassins versants. La Côte d'Ivoire a identifié la croissance démographique dans les zones urbaines et la détérioration de la qualité de l'eau, comme autant de contraintes posées à l'approvisionnement de l'eau potable. Le Venezuela a décrit les efforts nationaux visant à accroître la couverture en approvisionnement en eau. Le Mozambique a souligné l'importance de la gestion intégrée des bassins versants à l'échelon national et des accords pour la gestion concertée des ressources aquatiques transfrontalières. La Croatie a fait état des progrès accomplis dans le domaine de la gestion des ressources en eau, découlant du besoin d'adopter la législation de l'UE. La Grèce a mis en relief les progrès nationaux réalisés dans les domaines du transfert des technologies, du renforcement des capacités, de la formation et de la sensibilisation, et de l'élaboration de partenariats stratégiques entre gouvernement, société civile et secteur privé. L'Azerbaïdjan a déclaré que la non-participation des pays limitrophes dans la gestion des eaux transfrontalières empêche la coopération, et a appelé à l'amélioration du suivi, à la création de capacités et au renforcement des institutions. Israël a déclaré que la transparence, quant à la qualité de l'eau et des ressources, est cruciale pour l'imputabilité des gouvernements devant leur public. La Slovaquie a affirmé que le processus de planification constitue la composante la plus importante de la GIRE, et a plaidé pour l'adoption d'une approche fondée sur les bassins versants. Le Kazakhstan a appelé à l'élaboration d'une convention des Nations Unies sur l'accès à l'eau douce. La Palestine a attiré l'attention sur le manque d'eau à l'échelon national et sur le traitement inadéquat des eaux usées, et a appelé à la réalisation du droit à une souveraineté permanente sur la gestion des ressources naturelles.

L'ASSAINISSEMENT: Les déclarations et des discussions de haut niveau sur le thème de l'assainissement, ont eu lieu vendredi 30 avril. Jan Pronk, Président du Water Supply and Sanitation Collaborative Council, a souligné la réalité plutôt de la stagnation que de la diminution de la pauvreté. Il a souligné le besoin pour les gouvernements de travailler avec tous les acteurs et a mis en garde contre le risque de voir les PSRP devenir un "carcan" au lieu d'être un outil de changement. L'UE a souligné que les solutions doivent être adaptées aux circonstances locales et a appelé à l'identification de mécanismes de financement appropriés. Le Lesotho a souligné l'impossibilité de fournir un assainissement articulé dans un pays montagneux doté d'une population dispersée et principalement rurale. La France a indiqué que l'assainissement devrait être intégré dans la gestion de l'eau, de manière à s'assurer de la prévention des maladies, et a souligné la nécessité de prendre en considération les conditions locales.

Le Bangladesh a parlé des difficultés nationales rencontrées dans la réalisation de la GIRE, dans le cadre des ressources en eau partagées, et a souligné le besoin de prendre en considération les usagers en aval. La Tanzanie a déclaré qu'il est "de grande importance" que la communauté internationale fournisse des fonds adéquats, des mécanismes innovants et un transfert des technologies. Le Portugal a décrit l'élaboration et la mise en application de son plan de GIRE, et a déclaré que les PPP devraient être réalisés dans un cadre réglementaire solide. L'Indonésie a souligné la nécessité d'une action collective urgente, à tous les niveaux, et a appelé, entre autres, au recyclage de la dette, à la bonne gouvernance et à des initiatives de partenariats soutenues par des ressources financières adéquates. Le Kenya a déclaré que les femmes et les filles sont les plus touchées par la mauvaise condition de l'assainissement, et que l'éducation est cruciale pour briser le lien entre assainissement et maladies. Le délégué des Pays-Bas a souligné l'importance de la gouvernance locale dans la mise en place d'une infrastructure d'assainissement prenant en considération les besoins particuliers des femmes et des filles. L'Arménie a décrit les problèmes posés par les technologies et les infrastructures d'assainissement obsolètes, et l'érosion de la qualité de l'eau, qui en découle. Le Venezuela a parlé des stratégies nationales dans le domaine de l'habitat, a mis en relief la législation régissant la reconnaissance de la propriété foncière collective des peuples autochtones, et a souligné l'importance de la sensibilisation.

La Côte d'Ivoire a décrit le mécanisme de financement privé utilisé dans la couverture de l'entretien et de l'utilisation du réseau d'assainissement, et a souligné le besoin d'intégrer les zones côtières dans la GIRE. Le délégué de Trinidad et Tobago a parlé de la stratégie nationale pour la gestion et la réduction des déchets et la fourniture de l'eau aux communautés locales. La Bolivie a déclaré que le développement durable implique l'intégration de tous les secteurs de la société, et a mis en exergue la mise en place d'institutions et de systèmes de gouvernance ainsi que d'une infrastructure. La Suède a souligné le besoin de solutions durables au problème d'assainissement, et à l'intégration de la perspective féminine dans les plans relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la garantie des droits des femmes à la propriété foncière et à l'eau.

La Serbie-Monténégro a parlé des problèmes associés à la dégradation environnementale post-conflit. La Suisse a identifié la promotion des petites et moyennes entreprises, comme étant cruciale pour la concrétisation des objectifs en matière d'assainissement. La Malaisie a encouragé les pays donateurs à honorer les engagements pris dans le domaine de l'APD, aux fins de permettre la mise en œuvre des programmes dans les pays en développement. La Banque Mondiale a mis l'accent sur les initiatives entreprises au niveau local, caractérisées par un sentiment de propriété chez les locaux. Le Saint Siège a déclaré que les manquements enregistrés dans la réalisation des engagements internationaux posent une "grave question morale" qui met en lumière les injustices vécues de par le monde. Pronk a déclaré que les pays en développement ont besoin de procéder à une ré-affectation des ressources disponibles, et de se défaire de l'habitude de compter sur des technologies et des consultants étrangers.

LES ETABLISSEMENTS HUMAINS: Les discussions sur le thème des établissements humains ont eu lieu vendredi 30 avril. Anna Tibaijuka, UN-HABITAT, a rappelé la magnitude des défis posés dans le domaine de l'urbanisation et de la croissance continue des bidons-villes, et a souligné le besoin d'une planification urbaine, d'une collaboration avec les collectivités locales, de la promotion des pauvres, ainsi que le rôle du financement. Hernando de Soto, Président de l'Institut de la Liberté et de la Démocratie, Pérou, a souligné le rôle de la législation régissant la propriété dans "la libération" du potentiel des patrimoines personnels, et dans l'obtention de l'accès aux crédits. Le Brésil, le Ghana, le Maroc, le Pakistan, le Sénégal, la Zambie et d'autres ont décrit les programmes nationaux visant à traiter les problèmes d'urbanisation rapide et des conditions des bidons-villes. Le G-77/Chine a appelé à un transfert des technologies et à un renforcement des capacités, pour le traitement des Etablissements humains, et à un soutien étendu des activités d'HABITAT, et a affirmé que l'approche écosystémique n'est pas pertinente dans toutes les situations. Le porte-parole a également souligné que la CDD est le seul organe procédant à l'évaluation et au suivi du développement durable, et a fait objection à la proposition d'organiser des commissions intersessions additionnelles avant la session de la CDD-13, consacrée aux politiques à mettre en œuvre.

L'UE a déclaré que les buts et objectifs fixés pour les établissements humains, ne sont pas en voie d'être réalisés, a appelé à des arrangements de financement innovants, permettant de promouvoir les pauvres des milieux urbains, et a mis en exergue la subsidiarité, la sécurité du régime foncier, le renforcement des capacités, l'amélioration de la prise de conscience et le rôle de la femme. L'Inde a déclaré que l'approche fondée sur les droits, risque d'empêcher la concrétisation des objectifs convenus, et a rappelé le modèle bilatéral dans le domaine de la gestion des eaux transfrontalières. La France a souligné le rôle des communautés locales dans la détermination de leur propre développement. La Norvège a

déclaré que la promotion des communautés locales est essentielle pour la lutte contre la pauvreté urbaine, et a annoncé une augmentation de leur contribution financière à HABITAT.

Le délégué des Etats-Unis a déclaré que la bonne gouvernance est la pierre angulaire de la durabilité des établissements humains, et a encouragé l'accroissement du renforcement des capacités et la reproduction des partenariats réussis. Le Kenya a proposé d'établir un fonds consacré à la réhabilitation des bidons-villes au sein d'HABITAT, et le Nigeria a appelé au soutien des programmes d'HABITAT. Tibaijuka a conclu la discussion en énonçant que bien que l'urbanisation soit irréversible, une approche d'aménagement territorial équilibré doit être employée. De Soto a encouragé la prise en considération de l'expérience passée des pays d'Europe occidentale, et a parlé d'une "révolution de la propriété."

LES PREPARATIFS DE LA REUNION INTERNATIONALE SUR LES PEID: Les discussions de haut niveau autour des préparatifs de la Réunion Internationale (RI) sur l'Evaluation décennale du Programme d'Action pour le Développement Durable des PEID, ont eu lieu vendredi 30 avril.

Maurice, au nom de l'Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS), a identifié quatre principales considérations empêchant le développement durable des PEID: le manque de ressources; l'insuffisance de l'accès aux technologies appropriées; le manque de capacités humaines; et la faiblesse des capacités commerciales. S'agissant de la réunion préparatoire de la RI, le représentant a indiqué que les délégués sont parvenus à déterminer plusieurs points de convergence, un certain nombre de questions nécessitant davantage de travail, pour la réalisation d'un consensus, et un certain nombre de sujets exigeant une décision politique.

Le G-77/Chine a souligné que l'événement de Maurice est de grande importance et qu'il doit aboutir à un engagement renouvelé en faveur de la mise en application du PAB. Il a déclaré qu'il ne devrait pas y avoir de renégociation du PAB, et que l'évaluation doit englober les questions socioéconomiques nouvelles et émergeantes, reconnues comme étant de sérieux obstacles au développement durable des PEID. L'UE a déclaré que les résultats de Maurice devraient se focaliser sur la mise en œuvre, être orienté vers l'action et avoir une forte valeur ajoutée. Il a souligné l'importance des programmes et des mesures visant à accroître la résistance des PEID, en renforçant leurs capacités à réagir et à s'adapter aux crises économiques, sociales et environnementales et aux évolutions qu'ils ne peuvent contrôler. La Nouvelle Zélande a déclaré que la RI devrait se focaliser sur les thèmes clés non couverts dans le PAB, et apporter une valeur à travers un engagement international renouvelé en faveur du cas particulier des PEID. Le délégué des Etats-Unis a appelé à un document concis, pratique et équilibré, et a encouragé l'adoption, en matière de partenariat, d'une approche tournée vers le commerce.

En vue de capitaliser sur les avantages de la mondialisation, le délégué des Bahamas, au nom de la Communauté des Caraïbes, a encouragé le déploiement des moyens nécessaires pour le renforcement des capacités et pour l'amélioration de la résistance des PEID. La Barbade a fait part de ses réserves quant au déclassement des PEID classés comme étant PMA, et quant au déclassement prématuré d'autres PEID bénéficiant de financement à des termes concessifs. La représentante a également appelé à l'établissement d'un mécanisme régional de coordination, pour la suite de la mise en œuvre du PAB, dans les Caraïbes. La Guyane a déclaré que la CDD et le Département chargé des Affaires Economiques et Sociales (DAES) doivent fournir un cadre ferme pour le soutien des PEID, et a souligné que la "survie des PEID n'est pas affaire commerciale mais une mission humanitaire." La République dominicaine a déclaré que la libéralisation du commerce et les règles de l'échange ont exercé un impact négatif sur leur "régime de banane," et a souligné que la communauté internationale n'a pas honoré ses engagements en faveur du PAB. Tuvalu a déclaré que la RI devrait se focaliser principalement sur les actions qui peuvent être mises en œuvre et qui peuvent apporter un plus pour le développement durable des petites îles. Le délégué des Iles Marshall a appelé la communauté internationale à soutenir et à renforcer les partenariats avec les PEID. Palau a encouragé le FEM et les agences des Nations Unies à simplifier les procédures de déboursement des fonds, pour répondre aux circonstances particulières des PEID.

Plusieurs intervenants ont souligné le besoin d'un traitement particulier et préférentiel en faveur des PEID dans le domaine du commerce, incluant l'accès au marché, ainsi que l'importance de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et la nécessité de traiter les effets des changements climatiques sur les PEID. Le Secrétaire Général de la RI, Anwarul Chowdhury, a mis en exergue: les partenariats; des résultats classés par ordre prioritaire et focalisé, pour catalyser le processus de mise en œuvre; des arrangements appropriés pour la mise en application et le suivi, de préférence sur une base annuelle et par un organe consacré; et un rôle plus important permettant aux organismes intergouvernementaux régionaux d'assurer le suivi des résultats de la RI.

LES DISCUSSIONS AUTOUR DE LA DEUXIEME PARTIE DU RESUME DU PRESIDENT: Vendredi 30 avril, le Président Brende a présenté la deuxième partie du Résumé du Président, une synthèse des débats et des recommandations émanant du segment de haut niveau. Plusieurs délégations ont fait l'éloge du document et ont remercié le Président Brende pour son leadership.

Soulignant l'impératif de maintenir la dynamique durant la période intersessions, l'UE a mis l'accent sur l'action de mobilisation, par l'ensemble des acteurs. Il a déclaré que la Commission devrait contribuer à l'évaluation des ODM prévue en 2005 et a souligné le besoin pour la CDD-13, de considérer les voies et moyens de suivre la mise en œuvre des résultats du premier Cycle de la Mise en Application, et les liens entre ce cycle et la Décennie Internationale de l'Eau (2005-2015).

Le G-77/Chine a encouragé la communauté internationale à honorer les engagements pris à Monterrey, à Johannesburg et à Doha, et à traiter les questions commerciales et les subventions agricoles, outre la question du financement. Le porte-parole a mis en relief la bonne gouvernance à tous les niveaux, a appelé à une plus grande clarté quant au rôle du secteur privé, et a souligné que plusieurs ministres ont appelé à l'allégement de la dette. Il a qualifié la notion de "responsabilité partagée" présentée dans le Résumé du Président, de nouveau concept, affirmant qu'elle est incompatible avec le principe de responsabilités communes mais différenciées.

Le délégué des Iles Marshall a encouragé l'insertion d'une référence au segment de haut niveau consacré à l'évaluation décennale du PAB, dans le Résumé du Président. Soulignant le besoin d'adhérer aux engagements pris dans le cadre du PMAJ et au programme de travail pluriannuel de la CDD, l'Arabie Saoudite a affirmé que de nombreux éléments, figurant dans le Résumé du Président, comme les nouveaux plans d'action, les activités intersessions et la désignation de points focaux, sont de nouveaux concepts et qu'ils devraient être rejetés. La Suisse a déclaré que les concepts relatifs à la voie à suivre, ne devraient pas être limités aux éléments décrits dans le dernier chapitre de la deuxième partie du Résumé du Président, consacré aux réponses devant être apportées aux défis posés. Le représentant a également parlé du besoin d'envisager des processus de suivi pour l'ensemble thématique retenu pour la CDD-13. Soulignant que la CDD-11 a produit un programme de travail clair pour la Commission, l'Iran a déclaré que cette considération devrait être laissée à la CDD-13. Le délégué a également mis en exergue la nécessité de moyens d'exécution, d'une bonne gouvernance à tous les niveaux, et la considération des thèmes transversaux. L'Indonésie a appelé à faire état du besoin d'un environnement économique habilitant, d'une concrétisation des objectifs de l'APD, et de l'élimination des subventions agricoles néfastes. Plusieurs délégations ont recommandé des amendements éditoriaux.

Dans une déclaration conjointe, les Principaux Groupes ont déclaré que la CDD-12 n'a pas réussi à conférer une priorité suffisante aux sujets de préoccupations figurant dans l'ensemble thématique. Ils ont appelé à la poursuite de leur implication et de leur responsabilisation, et ont encouragé: une focalisation sur l'élaboration d'indicateurs séparés au plan du genre; la mobilisation de la volonté politique; le traitement égalitaire de tous les sujets; et le placement d'un accent sur les thèmes transversaux. Ils ont proposé que la Commission considère l'établissement de groupes de travail intersessions, d'un Bureau étendu de la CDD et des réunions régionales ou autres mécanismes de coordination, comme moyens de poursuivre le dialogue. Ils se sont engagés, entre autres: à mettre à disposition leur expertise; à impulser les partenariats et les actions au sein de la société civile; à renforcer leurs propres

capacités à travers la sensibilisation et la conscientisation; et à assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis. Ils ont également appelé la CDD à établir des règles de terrain pour leur participation future, et ont proposé la tenue, durant la réunion intersessions, d'une session extraordinaire consacrée à la revue et à l'amélioration du rôle et de la contribution des Principaux Groupes dans la mise en œuvre pratique des objectifs des ODM et du PMAJ.

LA PLENIERE DE CLOTURE

Immédiatement après les discussions autour de la deuxième partie du Résumé du président, la Commission a pris note du document portant sur le *Cadre stratégique proposé pour la période 2006-2007* (E/CN.17/2004/18). La Commission a également approuvé son *Ordre du jour provisoire de la 13ème session de la Commission* (E/CN.17/2004/L.5), et a adopté le *Rapport de la CDD-12* (E/CN.17/2004/L.6), qui englobe le Résumé du président.

Soulignant que la participation a été large et les débats interactifs, le Président Brende a souligné la nécessité de la mise en application, et a clôturé la session à 17h53.

LE RESUME DU PRESIDENT

Le Résumé du Président comprend deux parties, englobe les contributions émanant des débats officiels de haut niveau, et rend compte des activités menées dans le cadre de la Foire aux Partenariats et du Centre d'Apprentissage. La deuxième partie du Résumé du président présente, en 39 pages, une synthèse des discussions et des événements qui ont eu lieu durant le segment officiel de la CDD-12. Elle englobe un chapitre traitant:

- de l'évaluation générale des progrès accomplis;
- de la coopération et de la coordination inter-agences;
- de l'élaboration des rapports nationaux;
- des indicateurs;
- des partenariats; et
- des débats interactifs avec les Principaux Groupes.

Pour chacun des trois thèmes, le résumé présente: une évaluation des progrès; les contraintes et les obstacles; les leçons apprises; et les défis à relever. Cela est suivi d'un chapitre consacré aux liens existant entre les trois thèmes, d'un résumé des sessions régionales et d'une synthèse des faits marquants de la Foire aux Partenariats, du Centre d'Apprentissage et des Evènements Spéciaux qui ont eu lieu durant la semaine.

Les six-pages de la deuxième partie du Résumé du Président, résume les débats tenus durant le segment de haut niveau et englobe des chapitres consacrés:

- à la réalisation des objectifs;
- à la création d'un environnement habilitant, avec des sous-chapitres consacrés à la gouvernance, au renforcement des capacités et au financement;
- à l'eau, y compris la GIRE et l'approvisionnement en eau potable;
- à l'assainissement;
- aux établissements humains; et
- à la réponse aux défis posés, y compris la voie à suivre.

S'agissant de la voie à suivre, le résumé identifie un certain nombre de challenges à relever dans le cadre du suivi de la CDD-12. Ces challenges visent à faciliter les discussions politiques au cours de l'année politique, en vue de renforcer la concrétisation des buts et objectifs fixés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Parmi les challenges identifiés, figurent:

- la mobilisation, à tous les niveaux, des ressources à la fois publiques et privées;
- l'intégration de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains dans les SNDD et les SPRP, en s'assurant que ces processus sont inclusifs, conduits en fonction des besoins nationaux et que la mise en œuvre est suivie;
- le renforcement de la gouvernance à tous les niveaux;
- l'amélioration de la coordination inter-agences et intersectorielle, au niveau des gouvernements, des donateurs et entre les organisations internationales;
- la détermination du rôle des partenariats dans la mobilisation des ressources additionnelles, et l'encouragement des partenariats qui contribuent à la satisfaction des besoins nationaux;
- le renforcement des capacités en matière de planification et de développement des secteurs de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains, dans les pays en développement, assorti d'un soutien financier et technique de la part des pays industrialisés;
- la dissémination des données et des expériences ayant trait, en particulier, aux approches et aux technologies à faibles coûts et adaptées aux conditions locales;
- le renforcement des mécanismes de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports, à tous les niveaux;
- le traitement des besoins particuliers de l'Afrique, des PEID et des pays en développement enclavés;
- l'amélioration des rôles et du statut des femmes et l'intégration de la perspective féminine dans la planification, les processus décisionnels et la gestion;
- l'accélération de la mise en œuvre des engagements en faveur de la mise en place de la GIRE et des plans d'efficience, d'ici 2005, le traitement de l'essor économique, de la réduction de la pauvreté, des services environnementaux et des modes durables de consommation et de production;
- l'accroissement de la reconnaissance de l'importance de l'assainissement et de l'hygiène pour la santé, l'éradication de la pauvreté et du développement durable;
- le traitement des défis posés à la planification urbaine et à l'aménagement territorial, par l'urbanisation rapide, en s'assurant de la participation des collectivités et des communautés locales dans ces processus; et
- le rattachement des établissements informels aux économies urbaines et mondiales, la création d'opportunités d'emploi et la promotion de l'esprit d'entreprise chez les pauvres.

LE RAPPORT DE LA CDD-13

Après l'ajournement de la CDD-12, le Président Brende a déclaré ouverte la première réunion de la CDD-13, pour procéder à l'élection de son Président et de son Bureau. John Ashe (Antigua et Barbuda) a été élu Président de la CDD-13, par acclamation. La Commission a également élu deux des quatre Vice-présidents: Khaled Elbakly (Egypte), pour le Groupe africain et Dagmara Berbalk (Allemagne), pour le Groupe de l'Europe de l'Ouest et Autres. Le Président de la CDD-12, Brende, a indiqué que les autres membres du Bureau seront élus à une date ultérieure, et a clôturé la réunion à 18h.

BREVE ANALYSE DE LA CDD-12

OUVRIR LE DIALOGUE

La CDD-12 avait pour objet l'établissement de passerelles – des passerelles entre l'action locale et l'engagement politique international, entre les sessions évaluatives et les sessions politiques de la CDD, et entre l'aspect débat et l'aspect négociation. La CDD-12 a été également une session de "premières" – première année d'évaluation du cycle de la mise en application du nouveau programme de travail pluriannuel de la CDD, la première fois où les sujets de fond sont examinés de manière intégrée, et la première session de la CDD sans résultat négocié. La session a été aussi la première à laquelle le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, se soit adressé, en y procédant à l'ouverture du segment de haut niveau dans la Salle de l'Assemblée Générale. La désignation de la Foire aux Partenariats comme composante intégrante de l'ordre du jour officiel de la CDD était également une première, signalant sans doute l'entrée en majorité de ce nouvel outil pour la mise en œuvre du développement durable. Cette analyse propose une réflexion sur la CDD-12, sur ses innovations, ses conclusions et son impact futur.

TESTER LE NOUVEAU CYCLE

Depuis que le SMDD a déplacé la mire vers la mise en œuvre du développement durable, il s'agissait là, de la première session à "s'attarder sur l'examen approfondi de la manière dont nous sommes en train de faire les choses." L'accent placé sur la mise en application est "la raison d'être" de la session, compte tenu du fait que ses résultats sont venus non seulement influencer l'année politique, mais également donner le ton, pour le programme de travail pluriannuel, d'ici 2017. Ainsi, en dépit de l'absence de négociations, les intérêts en jeu étaient importants. La vision du Président de la CDD-12, Børge Brende, consistait à transformer la CDD en "tremplin international pour l'action locale." Il a appelé les délégués à s'engager dans "une décennie consacrée à la tenue des promesses faites." Il a également proposé à la CDD de devenir un "chien de garde" des progrès visant à la concrétisation des buts et objectifs de Johannesburg. Au centre de cette proposition, figure la facilitation d'un processus propre à traiter les questions de mise en application qui sont de focalisation et de nature locale, mais qui sont débattues à l'échelle Mondiale. Compte tenu du caractère innovant de la session, le rôle du Président Brende a été le pivot dans la mise en forme finale du processus. Dans le cadre des préparatifs de la session, Brende a parcouru le monde, parlant à divers ministres, se réunissant avec les communautés locales et les responsables de l'exécution des projets, et galvanisant l'intérêt des agences des Nations Unies et du secteur privé. Le résultat de cette course à travers le monde s'est concrétisé dans la présence de plus de 100 ministres représentant les secteurs de l'eau, de l'habitat, de l'environnement, du développement, des finances et de l'agriculture. Etaient présents également, les acteurs locaux, allant des fédérations d'habitants des bidons-villes aux petits entrepreneurs pourvoyeurs de services d'assainissement à coût modéré, qui, contrairement au Groupe des ONG accoutumés à l'exercice de pressions, dans les couloirs du sous-sol de l'immeuble des Nations Unies, ont été en mesure de partager leurs expériences et d'aider au travail de détermination des lacunes et des contraintes, nécessaire à une évaluation consciencieuse de la mise en application.

Dans plusieurs aspects, Brende a établi un précédent pour les futurs Présidents des sessions évaluatives, et a fourni un ample argument pour tenir en échec les négociations. Sans cette distraction, les délégués ont passé, durant la session, plus de temps à l'écoute des débats que dans des réunions à huis-clos de groupe régionaux, à élaborer les tactiques rédactionnelles. Il était intéressant de relever que, bien que toujours visibles dans la discussion, les divergences régulières entre le Nord et le Sud n'aient pas dominé les débats, comme dans les sessions précédentes de la CDD. Pour les experts techniques, les responsables locaux et les responsables de l'exécution des projets, le dialogue interactif a fourni une occasion revigorante de procéder à des échanges d'idées et d'expériences, de leçons apprises et de réseaux. La plupart des histoires racontées et des enseignements partagés ont confirmé l'existence des mêmes contraintes dans la mise en œuvre, i.e. le manque de ressources financières, de technologies appropriées et de capacités. Mais contrairement aux sessions précédentes où ils étaient projetés dans la politique standard Nord - Sud, ces sujets ont été, cette fois, identifiés par les acteurs du terrain qui travaillent pour fournir les services de base dont beaucoup trop de personnes sont encore privées.

L'autre élément clé qui a émergé durant la session, était le lien clair existant entre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et du Plan de Mise en Application de Johannesburg (PMAJ). Ce lien avait ses détracteurs, à Johannesburg, mais deux ans plus tard, à New York, le raisonnement en faveur de l'établissement d'un lien entre les deux ensembles de buts et d'objectifs internationaux, a trouvé un nouveau foyer, plusieurs délégués appelant la CDD à devenir un mécanisme efficace pour le suivi des progrès accomplis. Les thèmes de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains sont à la base de l'ensemble des ODM, et l'occasion, pour la CDD, de traiter le manque de focalisation sur l'environnement et le développement durable, dans les ODM, ne pouvait pas être ratée. La CDD-12 a réaffirmé la sage décision du SMDD de placer la question de l'éradication de la pauvreté au centre de l'agenda du développement durable, et le sens du débat a placé la CDD dans une bonne position pour jouer un rôle significatif dans l'évaluation des Nations Unies de 2005, de la mise en application des ODM. Un autre lien important entre les agendas internationaux a été établi durant la discussion sur les établissements humains, lorsque le rapport concret existant entre la Commission et HABITAT, a été clairement démontré.

Les vues étaient, cependant, divergentes quant à l'efficacité du dialogue mené au sein de la CDD. Certains délégués ont remis en question la sagesse d'avoir des sessions qui durent deux semaines, plusieurs d'entre eux préférant des sessions plus courtes et plus focalisées. D'autres ont estimé que le débat était trop restrictif et qu'il n'a pas réussi à appréhender les trois thèmes dans une perspective transversale. Plusieurs sujets cruciaux pour l'évaluation des progrès accomplis dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains, comme ceux de l'agriculture et de la pauvreté rurale, étaient également en lutte pour se faire une place dans le devant de la scène politique. Bien que les désaccords aient été moins nombreux que d'habitude, plusieurs questions ont suscité des réponses mitigées, en particulier, les préoccupations selon lesquelles les pays industrialisés étaient en train d'opter pour un dialogue axé sur "quoi" mettre en œuvre et non sur "comment" mettre en œuvre. Cela a suscité des craintes que certaines délégations étaient en train de tenter de reconceptualiser certains termes et certaines formulations approuvés dans le PMAJ et dans d'autres accords intergouvernementaux en rapport, tels que l'approche écosystémique et son application dans le cadre de la réalisation des objectifs en matière d'eau et d'assainissement; l'approche basée sur les droits, dans le domaine du développement durable, y compris le droit à l'eau et au logement, et la tension qui existe entre la privatisation de l'eau et l'eau en tant que bien public; la reconnaissance que le développement durable est une responsabilité "partagée" et non une responsabilité "commune"; et, le rôle des agences et du Comité des Directeurs Exécutifs des Nations Unies, jugé par certains membres du G-77/Chine comme allant au-delà des mandats du PMAJ.

ETABLIR UNE PASSERELLE VERS LA CDD-13

Parmi les composantes les plus significatives du Résumé, plusieurs affirmations politiques importantes portant, notamment, sur le fait: que la réalisation des objectifs des ODM et du PMAJ dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains est une condition préalable pour la concrétisation d'autres objectifs, tels que ceux de l'éradication de la pauvreté, de l'éducation, de la mortalité infantile et de la santé; qu'il ne saurait y avoir d'eau propre sans attention adéquate à l'assainissement, et d'assainissement sans traitement des établissements humains; et qu'en dépit du fait que certains pays ne sont pas en voie de réaliser les objectifs, ces derniers restent réalisables, moyennant des moyens d'exécution propre. Le principal produit de la CDD-12 est la Partie I et la Partie II du Résumé du Président. Les documents, "élaborés" dans la collaboration et de manière habile, par le Secrétariat et la délégation norvégienne, représentent un autre accomplissement de la session. La première partie du Résumé a reçu une réaction favorable tant de la part des pays industrialisés que de la part des pays en développement, qui ont souligné son "caractère exhaustif, intégrant comme il le fait, la grande variété des vues" des délégations. Pour les délégués, rien n'était trop sujet à controverse, pour être défendu. Toutefois, des réserves ont été exprimées pour dire que le Résumé ressemblait trop à un compte rendu mot à mot de la session, qu'il ne présente pas les questions dans un ordre prioritaire et qu'il n'identifie pas les activités visant à aplanir les contraintes posées à la mise en œuvre. Informées que la Partie II du résumé allait être émise après le segment de haut niveau, les délégations ont été également actives dans la fourniture au Président, d'orientations concernant ce qui devrait être inclus dans cette composante du rapport. Sans surprise pour personne, c'est cette partie qui a attiré, le plus, l'attention. Préoccupée par le risque de voir la dynamique politique, décliner durant la période intersessions, et sachant que les trois thèmes pourraient ne pas refaire surface pendant plusieurs années, après la CDD-13, l'UE, en particulier, ont souhaité que Brende élabore un plan d'action concis et définisse le caractère et la forme que doit revêtir le processus, dans les périodes entre les CDD-12 et 13 et au-delà. Des objections ont été faites, sur ce sujet, par certains membres du G-77/Chine, qui ont argué que leurs capacités de négociation étaient mises à l'épreuve par une avalanche grandissante de réunions. Le Résumé du Président ne trace aucune voie procédurale vers la CDD-13, mais il

dresse bien une liste focalisée des questions politiques prioritaires devant être examinées à la réunion intersessions prévue en février 2005, et fournit un gabarit pour les négociations à la CDD-13.

Le verdict unanime a été prononcé sur la réussite de la CDD-12: elle a donné une idée claire des progrès accomplis dans la mise en œuvre et sur les actions nécessaires à accroître le rythme des réalisations; elle a fourni aux ministres un espace pour l'examen des progrès accomplis, la détermination des défis à relever, des contraintes à dépasser et des obstacles à lever, sans avoir besoin de se battre sur la formulation des libellés; et elle a réaffirmé l'engagement politique en faveur de la concrétisation des objectifs fixés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains.

La CDD-12 a marqué la fin de la première phase d'un "test" important du Cycle biennal de Mise en Œuvre et dans ce sens, il ne sert à rien de qualifier la session d'échec ou de réussite. Les CDD-12 et 13 représentent une épreuve décisive en deux parties, et on devrait ajouter foi au programme de travail pluriannuel. Cependant, au terme de cette première partie de l'épreuve, tout le monde est d'accord sur ce qu'un échec viendrait signifier: la poursuite du dialogue routinier autour du développement durable, qui nie aux pauvres du monde entier, les besoins de base, les avantages du progrès et une vie digne.

A SUIVRE D'ICI LA CDD-13

PREPCOM I DE LA CONFERENCE MONDIALE SUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES: Cette réunion aura lieu les 6 et 7 mai 2004, à Genève, en Suisse, pour procéder à la préparation de l'évaluation décennale des activités de réduction des catastrophes, qui ont été menées depuis la première Conférence Mondiale sur la Réduction des Catastrophes Naturelles, tenue à Yokohama, au Japon, en 1994. Le processus d'évaluation culminera dans la Seconde Conférence Mondiale sur la Réduction des Catastrophes, prévue en janvier 2005 à Kobe-Hyogo, au Japon. Pour plus d'informations, contacter: UN/ISDR; tel: +41-22-917-2103; fax: +41-22-917-0563; e-mail: isdr@un.org; Internet: http://www.unisdr.org

CONFERENCE MONDIALE SUR LE PARTENARIAT DANS LE DOMAINE DE H2O: Cette conférence se déroulera du 11 au 14 mai 2004, à Cairns, en Australie. Organisée par le PNUE et Environment Australia, cette conférence cherche, entre autres: à renouveler l'engagement des parties prenantes en faveur des Programmes d'Action Nationaux axés sur la protection de l'environnement marin, des effets nocifs des activités terrestres; à explorer des arrangements financiers innovants ; et, à renforcer davantage les liens entre l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La Conférence servira également à l'évaluation intérimaire du Plan d'action Mondial, en préparation à la Seconde Evaluation Intergouvernementale du Plan d'Action Mondial, prévue en 2006. Pour de plus amples renseignements, contacter: Conference Secretariat; tel: +31-70-311-4467; fax: +31-70-345-664831; e-mail: h2o@unep.nl; Internet: http://www.hilltops2oceans.org

EDITION 2004 DU FORUM MONDIAL SUR LA POPULATION: Organisé par Population Institute et Population 2005, ce forum se tiendra du 13 au 16 mai 2004, à Washington, DC, aux Etats-Unis. Pour en savoir davantage, contacter: Population 2005; tel: +1-202-544-3300; fax: +1-202-544-0068; e-mail: info@population2005.org; Internet: http://www.population2005.org

CONSULTATIONS INFORMELLES-INFORMELLES SUR LES PEID: Consultations Informelles- informelles, inscrites dans le cadre des préparatifs de la Réunion Internationale sur les PEID, prévue du 17 au 19 mai 2004 à New York. Pour les détails, contacter: Diane Quarless, UNDSD, SIDS Unit; tel: +1-212-963-4135; fax: +1-917-367-3391; e-mail: Mauritius2004@sidsnet.org; Internet: http://www.sidsnet.org/

AMELIORATION DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE: PROCESSUS D'APPRENTISSAGE ET CONFERENCE INTERNATIONALE: Parrainée par la Banque Mondiale, cette conférence, qui se tiendra du 25 au 27 mai 2004, à Pékin, en Chine, est la culmination du dialogue Sud-Sud focalisé sur la réduction de la pauvreté. Pour plus d'informations, contacter: Sunetra Puri; tel: +1-202-473-2049; e-mail: spuri1@worldbank.org; Internet: http://www.reducingpoverty.org

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES: Cette conférence, qui se tiendra du 1er au 4 juin 2004, à Bonn, en Allemagne, est susceptible d'apporter un plus à la dynamique engendrée par la coalition des pays de même esprit, favorables à la promotion de l'énergie renouvelable, formée à la SMDD (connue sous le nom de Coalition de Johannesburg pour l'Energie Renouvelable). Les thèmes qui y seront examinés, englobent: le financement, le développement du marché, la formation de conditions favorables à la mise en place d'un cadre politique, et le renforcement des capacités. Pour plus d'informations, contacter: Renewables 2004 Secretariat; tel: +49-6196-794404; fax: +49-6196-794405; e-mail: info@renewables2004.de; Internet: http://www.renewables2004.de/

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA GESTION DE LA DEMANDE DANS LE DOMAINE DE L'EAU: Cette conférence, qui se tiendra du 30 mai au 3 juin 2004, en Mer Morte, en Jordanie, fournira aux experts régionaux et internationaux, un forum pour le partage des concepts, la recherche, les technologies et les expériences concernant les utilisations les plus efficientes de l'eau dans les secteurs domestique, industriel et agricole. Pour plus de renseignements, contacter: Hala Dahlan, Conference Manager; tel: +962-6-552-7893/5; fax: +962-6-552-7894; e-mail: hdahlan@go.com.jo; Internet: http://www.wdm2004.org/

L'EAU POUR LA VIE ET LA SECURITE: Partie intégrante du Forum de Barcelone de 2004, la Croix Verte Internationale organise un débat sur le thème de l'eau pour la vie et la sécurité, qui se tiendra du 31 mai au 1er juin 2004, à Barcelone, en espagne. Pour les détails, contacter: Barcelona 2004 Forum; tel: +34-93-320-9010; e-mail: forum@barcelona2004.org; Internet: http://www.barcelona2004.org/eng/eventos/dialogos/ficha.cfm?IdEvento=155

CONFERENCE DE L'IWA SUR L'EAU ET LES TECHNOLOGIES DU TRAITEMENT DES EAUX USEES: Parrainée par l'International Water Association, cette conférence aura lieu du 1er au 4 juin 2004, à Prague, en République tchèque, et se focalisera sur l'eau potable et les technologies des eaux usées. Pour en savoir davantage, contacter: Lara Changizi, IWA; tel: +44-20-7654-5500; fax: +44-20-7654-5555; e-mail: LET2004@iwahq.org.uk; Internet: http://www.let2004.com/

CNUCED XI: La CNUCED XI est prévue du 13 au 18 juin 2004, à São Paulo, au Brésil. Le thème de cette année est "l'amélioration de la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques internationaux, en vue de l'essor économique et du développement, en particulier, des pays en développement." Pour plus d'informations, contacter: UNCTAD; tel: +41-22-907-1234; fax: +41-22-907-0043; e-mail: info@unctad.org; Internet: http://www.unctadxi.org/

SOMMET MONDIAL DES DIRIGEANTS SUR L'ACCORD INTERNATIONAL: Présidé par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, ce Sommet aura lieu le 24 juin 2004, à New York, et mettra en présence les dirigeants des entreprises participantes, de l'organisation internationale du travail et des organisations de la société civile ainsi que des officiels gouvernementaux, et sera consacré à faire le point de l'Accord International et à tracer son cours futur. Pour plus de renseignements, contacter: Gavin Power, Director of Communications; tel: +1-212-963-4681; fax: +1-212-963-1207; e-mail: powerg@un.org; Internet: http://www.unglobalcompact.org

EDITION 2004 DE LA SESSION DE FOND DE L'ECOSOC: L'édition 2004 de la Session de Fond de l'ECOSOC aura lieu du 28 juin au 23 juillet 2004, au siège des Nations Unies, à New York. La session commencera par un segment de haut niveau axé sur "la mobilisation des ressources et la création d'un environnement favorable à l'éradication de la pauvreté dans le cadre de la mise en application du Programme d'Action en Faveur des Pays les Moins Avancés pour la Décennie 2001-2010." Le segment consacré à la coordination 2004, aura lieu du 1er au 7 juillet 2004, et traitera de deux thèmes: "L'intégration de la perspective féminine dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies" et "la coordination et l'approche intégré des Nations Unies pour la promotion du développement rural, dans les pays en développement, avec une prise en considération adéquate des pays les moins avancés." Le Segment consacré aux activités

opérationnelles retenues pour 2004, aura lieu du 7 au 12 juillet 2004, et entreprendra une évaluation triennale exhaustive des politiques et des activités opérationnelles mise en œuvre dans le domaine du développement. Le segment consacré aux activités opérationnelles sera en rapport étroit avec le segment consacré aux affaires humanitaires, qui se tiendra du 12 au 14 juillet 2004. Le segment général se réunira du 15 au 22 juillet 2004, et la séance de clôture se déroulera le 23 juillet 2004. Pour plus de renseignements, contacter: DESA; tel: +1-212-963-1234; fax: +1-212-963-1010; e-mail: esa@un.org; Internet: http://www.un.org/esa/coordination/ecosoc/

CONFERENCE DE L'IWA SUR LA GESTION DE L'EAU ET DES EAUX USEES POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT: Cette conférence, qui se déroulera du 28 au 30 juillet 2004, à Victoria Falls, au Zimbabwe, vise: à promouvoir le concept des technologies appropriées pour la gestion de l'eau et des eaux usées; à améliorer les liens entre les institutions, les praticiens et les groupes de recherche, qui travaillent sur les systèmes, à coût modéré, de traitement et de recyclage des déchets; et à promouvoir la recherche et développement dans le cadre de la collaboration. Pour de plus amples renseignements, contacter: WAMDEC 2004 Secretariat; tel: +263-4-303-288; fax: +263-4-303-288; e-mail: wamdec2004@eng.uz.ac.zw; Internet: http://www.uz.ac.zw/engineering/civil/wamdec2004/

EDITION 2004 A STOCKHOLM DE LA SEMAINE INTERNATIONALE DE L'EAU: Cet événement qui se tiendra du 16 au 20 août 2004, à Stockholm, en Suède, est organisé sous le thème "Gestion des Bassins de Drainage – les Approches Régionales en matière de Sécurité Alimentaire et Urbaine." Pour les détails, contacter: David Trouba, Stockholm International Water Institute; tel: +46-8-522-139-60; fax: +46-8-522-139-61; e-mail: dave.trouba@siwi.org; Internet: http://www.siwi.org

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EVALUATION DES EAUX DE LA PLANETE ET LA GESTION INTEGREE DE L'EAU: Organisée en conjonction avec la deuxième Assemblée Générale sur l'Evaluation Mondiale des Eaux Internationales (GIWA), cette conférence se tiendra du 22 au 25 août 2004, à Kalmar, en Suède, pour examiner les interactions entre la science et la société, dans la promotion de l'utilisation durable des bassins versants transfrontaliers et des mers. Pour plus d'informations, contacter: GIWA; tel: +46-480-44-73-53; fax: +46- 480-44-73-55; e-mail: info@giwa.net; Internet: http://www.giwa.net/conference2004

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EVALUATION DECENNALE DE LA MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE LA BARBADE (PAB): Cette réunion internationale est provisoirement prévue du 30 août au 3 septembre 2004, à Port Louis, à Maurice. Elle entreprendra une évaluation exhaustive de la mise en œuvre du PAB, et englobera un segment de haut niveau. Elle sera précédée de deux journées de consultations informelles. Pour en savoir davantage, contacter: Diane Quarless, UNDSD, SIDS Unit; tel: +1-212-963-4135; fax: +1-917-367-3391; e-mail: Mauritius2004@sidsnet.org; Internet: http://www.sidsnet.org/

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA SECURITE ET LA DURABILITE DES RESSOURCES EN EAU: Parrainée par le Center for Sustainability, Environment, Equity and Partnership (SEEP), cette conférence aura lieu du 6 au 9 septembre 2004, à Katmandu, au Népal, pour traiter: du rapport eau - société; du système et de l'utilisation des ressources en eau; de la pollution de l'eau; des écosystèmes aquatiques; la qualité de l'eau; et les événements aquatiques extrêmes. Pour plus d'information, contacter: Naresh Rimal, SEEP; tel: +977-1-424-2917; fax: +977-1-424-6028; e-mail: seepwater@seepwater.org; Internet: http://www.seepwater.org/conference_sswr/sswr.html

EDITION 2004 DU FORUM URBAIN MONDIAL: Quelque 2000 délégués, représentant gouvernements, collectivités locales, ONG et autres experts des questions urbaines, sont attendus à ce deuxième rassemblement biennal du Forum Urbain Mondial d'HABITAT, prévu du 13 au 17 septembre 2004, à Barcelone, en Espagne. Pour les détails, contacter: World Urban Forum 2004; e-mail: wuf@unhabitat.org; Internet: http://www.unhabitat.org/wuf/2004/

CONGRES MONDIAL DE L'EAU: Le Congrès Mondial de l'Eau, parrainé par l'International Water Association (IWA), se tiendra du 19 au 24 septembre 2004, à Marrakech, au Maroc. Les thèmes qui y seront abordés, englobent: l'opération des systèmes des eaux potables et des eaux usées; la gestion intégrée des ressources en eau et des bassins versants; et l'eau et la santé. Pour plus d'informations, contacter: International Water Association; tel: +44-20-7654-5500; fax: +44-20-7654-5555; e-mail: water@iwahq.org.uk; Internet: http://www.iwa2004marrakech.com/

DEUXIEME CONFERENCE ISRAËL – PALESTINE - INTERNATIONALE SUR L'EAU: Cette conférence se tiendra du 9 au 12 octobre 2004, à Rome, en Italie. Elle vise à mettre en présence les spécialistes du domaine de l'eau pour la fourniture d'une plate-forme pour l'amélioration de la coopération entre les peuples de la région et la communauté internationale, dans l'élaboration, la gestion et la protection de leurs ressources en eau partagée caractérisées par la rareté. Pour d'autres renseignements, contacter: Robin Twite, Conference Coordinator; tel: +972-2-676-9460; fax: +972-2-676-8011; e-mail: robin@ipcri.org; Internet: http://www.ipcri.org

ATELIER SUR LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL: GOUVERNANCE, INSTITUTIONS ET POLITIQUES: Cet atelier se tiendra du 8 au 11 novembre 2004, près de Loskop Dam, en Afrique du Sud, mettant en présence chercheurs et agents du développement des politiques, pour débattre des questions touchant à la gestion du développement durable local, avec une focalisation sur le développement rural. Pour les détails, contacter: Sylvain Perret; tel: +27-12-420-5021; fax: +27-12-420-3890; e-mail: sylvain.perret@cirad.fr; Internet: http://wrm2004.cirad.fr

PREMIER FORUM MONDIAL DE WASH: CONCRETISATION DES OBJECTIFS DU SMDD: Organisé par le Water Supply and Sanitation Collaborative Council, le premier Forum Mondial de WASH se déroulera en novembre/décembre 2004, à Dakar, au Sénégal. Il vise à tirer un enseignement des réussites enregistrées dans les programmes axées sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, des réformes des secteurs et des partenariats établis dans les domaines de l'éradication de la pauvreté, et à renforcer les initiatives régionales et nationales en matière de partenariats, axées sur la réalisation des objectifs du SMDD. Pour en savoir davantage, contacter: Forum Manager; tel: +41-22-917-8657; fax: +41-22-917-8084; e-mail: wsscc@who.int; Internet: http://www.wsscc.org

DEUXIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES: Cette conférence, qui aura lieu du 18 au 22 janvier 2005, à Kobe-Hyogo, au Japon, vise à accroître l'engagement en faveur de la mise en application de la réduction des risques de catastrophes à tous les niveaux et, en particulier, son intégration dans les processus de planification du développement. Pour plus de renseignements, contacter: Helena Molin Valdes, Senior Officer, International Strategy for Disaster Reduction; tel: +41-22-917-2776; fax: +41-22-917-0563; e-mail: molinvaldes@un.org; Internet: http://www.unisdr.org

REUNION PREPARATOIRE DE L'ANNEE POLITIQUE DE LA CDD: Cette réunion qui aura lieu du 28 février au 4 mars 2005, au siège des Nations Unies à New York, sera consacrée aux préparatifs de la CDD-13. Pour les détails, contacter: UN Division for Sustainable Development; tel: + 1 212-963-2803; fax: + 1-212-963-4260; e-mail: dsd@un.org; Internet: http://www.un.org/esa/sustdev

TREIZIEME SESSION DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE: Les dates de cette réunion, qui se tiendra au siège des Nations Unies à New York, sont provisoirement prévues du 2 au 13 mai 2005. La CDD-13 sera une "Année Politique" qui décidera des mesures nécessaires à l'accélération et à la mobilisation de l'action visant à aplanir les obstacles et les contraintes posés à la réalisation des objectifs fixés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Pour de plus amples renseignements, contacter: UN Division for Sustainable Development; tel: + 1 212-963-2803; fax: + 1-212-963-4260; e-mail: dsd@un.org; Internet: http://www.un.org/esa/sustdev